



CENTRE RHONE –ALPES D'INGENERIE SOCIALE SOLIDAIRE & TERRITORIALE

REVUE DE PRESSE DU 17 AU 20 MAI 2017



- [Gérard Collomb ministre, un vieux rêve](#)
- [Près d'un quart des jeunes salariés étaient au chômage en 2015](#)
- [Une convention collective pour le portage salarial](#)
- [Muriel Pénicaud, l'expérience du public et du privé pour le ministère du travail](#)
- [La composition du gouvernement d'Edouard Philippe ne remplit pas toutes les promesses du candidat Macron](#)
- [Gouvernement Macron : la liste officielle des ministres, les réactions](#)
- [Les compétences ont-elles vraiment guidé la formation du gouvernement Macron ?](#)
- [Partis politiques ou société civile : d'où viennent les ministres de Macron ?](#)
- [Du ni gauche ni droite au gauche, centre et droite](#)
- [Jean-Michel Blanquer : un ministre de l'Education en marche, mais dans quel sens ?](#)
- [Les défis économiques du Ministre Bruno Le Maire](#)
- [Passation de pouvoir à Bercy : les mots qui font peur](#)
- [La France est-elle victime d'une overdose de politique?](#)
- [« Emmanuel Macron incarne la réunification de la bourgeoisie »](#)
- [Macron président : laissons-lui ses chances, par Jean Daniel](#)
- [Laurent Wauquiez reste à la Région](#)
- [Emmanuel Macron. Une cote de confiance au plus bas pour un président élu](#)
- [Comment les partis sont-ils financés ?](#)
- [L'inspection, premier plan social de la nouvelle ministre du Travail](#)
- [La représentativité syndicale par branche](#)
- [Fonds de retraite professionnelle supplémentaire \(FRPS\) : un fonds de pension à la française](#)

Gérard Collomb ministre, un vieux rêve

Par Raphaël Ruffier-Fossoul

Gérard Collomb a été nommé ministre de l'Intérieur du gouvernement formé par Édouard Philippe. À 69 ans, le maire de Lyon et président de la métropole réalise enfin un rêve après lequel il court depuis près de trente ans. Portrait.

"Je suis content pour lui, à 70 ans, il va enfin sucser le bonbon !" La formule amicale est d'André Soulier, l'ancien premier adjoint, qui ne doutait pas ce matin de l'accession de son vieil ami au ministère de l'Intérieur. En entrant au gouvernement, Gérard Collomb réalise un rêve qui lui a tant de fois glissé entre les doigts. Combien de remaniements vécus sans s'éloigner du téléphone avec le secret espoir d'un appel de Matignon ? Dans la dernière ligne droite, il a même craint d'être rattrapé par la limite d'âge, sacrifié sur l'autel du "renouvellement". Pour avoir été le premier "grand élu", et longtemps l'un des seuls, à croire dans le destin présidentiel de l'ancien ministre de l'Économie, cela méritait bien une exception et Emmanuel Macron lui aurait laissé le choix de son ministère. Mais hier encore, [on s'interrogeait sur l'âge du capitaine](#), dont chacun a remarqué qu'il est apparu "fatigué" à l'issue de la campagne, un membre de la haute fonction publique nous confiant que "place Beauvau, on doute de la pertinence du choix parce que l'Intérieur est un ministère exigeant physiquement où il faut de la force physique et émotionnelle. Il faut aller sur les accidents de la route, les inondations et les attentats. C'est un boulot usant. Surtout quand on passe après Cazeneuve qui a été très présent".

Les "larmes" de Gérard Collomb le jour de la passation ont ainsi été abondamment commentées, mises sur le compte de l'âge, la fatigue... Le maire de Lyon est pourtant coutumier de ces signes d'émotion les soirs de victoires, et ils avaient jusqu'ici plutôt été mis au crédit de sa sincérité, perçus comme les larmes bien compréhensibles d'un homme qui se retourne sur son parcours et ses origines ouvrières, se souvient de son père qui n'imaginait pas pour lui plus haute ambition que d'accéder au lycée technique.

"Une grande traversée du désert"

Agréé de lettres classiques, quand il a délaissé ses élèves pour la politique, sa carrière connaît un démarrage fulgurant. Conseiller municipal à 30 ans, député à 34 ans... mais très vite, la machine s'enraye. En 1983, la mairie du 9e arrondissement lui passe sous le nez à 50 voix près ; en 1988, Pierre Mauroy glisse son nom à François Mitterrand pour un secrétariat d'État mais le président met son veto, lui reprochant d'avoir soutenu Rocard en 1981 ; quelques semaines plus tard son siège de député ne résiste pas au redécoupage des circonscriptions par Charles Pasqua. En 1989, c'est la déroute aux municipales. La spirale de l'échec : "j'ai connu une grande traversée du désert ; ça forge le caractère", confiera-t-il plus tard à *Lyon Capitale*.*

Il fait ainsi figure de "serial loser" à l'approche des municipales de 1995, et beaucoup l'appellent encore "l'autre Collomb", référence au précédent maire Francisque Collomb. À Paris, dans des cercles qu'il n'a jamais trop fréquentés en dehors de sa loge maçonnique, on doute de sa capacité à résister au débarquement de Raymond Barre. Les appétits s'aiguisent. Mais Gérard Collomb est un coureur de fond. Accompagné d'Hubert Julien-Laferrière à la guitare, il fait le tour des maisons de retraites pour pousser la chansonnette. Il y gagne une "force militante" qui lui permet de venir à bout du médecin Jean-Louis Touraine, pourtant auréolé de sa stature de spécialiste du Sida. Vingt ans plus tard, Gérard Collomb a joué de tout son poids pour les imposer tous deux comme candidat *En Marche !* dans le centre-ville lyonnais, Hubert Julien-Laferrière dans la 2e circonscription, Jean-Louis Touraine dans la 3e, et ce malgré les toussotements des "marcheurs", néophytes de la politique, qui espéraient d'autres gages de renouvellement.

Mais en 1995, la carrière de Gérard Collomb ne tient encore qu'à un fil. À la tête d'une gauche déjà plurielle, formule dont il revendique la paternité, il réalise son premier grand fait d'arme : Raymond Barre ne passe pas loin du crash et la gauche emporte pour la première fois trois arrondissements. À la tête du 9e, Gérard Collomb joue l'ouverture, déjà. "Je ne me considère pas comme l'opposition, mais comme la future majorité" explique-t-il. En échange de programmes ambitieux de rénovation de son arrondissement, dans lequel il fait notamment venir Bruno Bonnell et Infogrames, il apporte son soutien au centriste Raymond Barre qui n'a en réalité pas de majorité : sa fusion avec le RPR lui a coûté cher et Henry Chabert dirige un groupe gaulliste qui fait souvent figure de véritable opposition municipale, tandis que Gérard Collomb désespère la gauche par son soutien indéfectible à l'ancien premier ministre. La stratégie paye : en 2001, Raymond Barre laisse dire qu'il aimerait voir Gérard Collomb lui succéder. La ville qui n'a pas connu l'alternance depuis 50 ans est imperdable pour la droite. Mais la droite se déchire, toujours pas remise de la fracture née après l'alliance nouée avec le FN par Charles Millon à la région. Et Gérard Collomb, bien que minoritaire en voix, décroche six arrondissements sur neuf et emporte la ville au bénéfice de la loi électorale PLM.

Agacé d'être comparé à Bertrand Delanoë

Éclipsé par la victoire parisienne de Bertrand Delanoë, l'exploit ne le fait toujours pas accéder au rang de personnalité nationale. Dans les premiers mois de son mandat, Gérard Collomb peine à donner forme à la modernisation qu'il entend entreprendre. Et vit assez mal la comparaison permanente avec son homologue parisien. Le nouveau maire de Paris enthousiasme, lui, rapidement la presse avec ses "bordurettes" pour vélos, des menus bio dans les cantines, la création de parcs et jardins de proximité, l'achat de véhicules électriques, le recrutement de 500 emplois-jeunes pour surveiller les sorties d'école, le lancement d'un audit général... À Lyon, les annonces se font attendre, sauf sur la sécurité, déjà, "le socle sur lequel tout peut se construire", assure Collomb. "Gauche : 100 jours un peu courts", titre *Lyon Capitale*, qui fait réaliser un sondage en décembre. Verdict : si 56% des Lyonnais se disent satisfaits de la nouvelle équipe, 73 % n'ont pas perçu de changement. Un an après, Gilles Buna, son fidèle adjoint (Verts) à l'urbanisme, pointera les erreurs faites notamment sur la communication : "Il faut donner des signes, des symboles qui illustrent le sens d'une politique. À Paris, Paris Plage a mis en scène cette volonté, même si à la fin du mandat en 2007, dans cette ville, les berges seront encore dédiées aux automobiles."

La fin du mandat est finalement repoussée d'un an, à 2008, et c'est une vraie bénédiction pour Gérard Collomb qui avait bien besoin de cette année de rab pour finir de chasser les voitures des berges du Rhône et inaugurer un espace immédiatement adopté par les Lyonnais. Avec Vélo'v et des événements comme Nuits Sonores, les berges sont le signe le plus visible de la mutation lyonnaise, tandis que le maire, lui, n'a pas tardé à renouer avec les pratiques habituelles d'un omnipotent baron local. Même Raymond Barre ne s'était pas montré aussi interventionniste avec la presse locale. Collomb passe des savons aux responsables du quotidien régional lorsque la photo de ses concurrents figure en meilleure place que la sienne. Il fait pression sur les annonces publicitaires et sur les institutions culturelles qui en prennent dans les médias, comme *Lyon Capitale*, qui ont l'heur de lui déplaire. Il prévient les responsables associatifs et chefs d'entreprises tentés de soutenir la droite, qu'il "saura s'en souvenir" s'il est réélu.

Parmi les premiers aussi à soutenir Ségolène Royal

Lors de la présidentielle 2007, il est l'un des premiers à sentir le phénomène Ségolène Royal et à lui apporter son soutien, plantant au passage en pleine primaire Dominique Strauss-Kahn qui pensait pouvoir s'appuyer sur lui. Collomb lui fournira d'ailleurs sa porte-parole de campagne, Najat Vallaud-Belkacem et forcera toutes ses équipes à se mettre au pas, menaçant de ne prendre que des "royalistes" sur ses listes aux prochaines municipales.

Mais la romance ne dure pas et Collomb sera aussi parmi les premiers à lâcher la candidate investie par le PS quand il sent que la mayonnaise se délite. Il n'a quoi qu'il en soit jamais goûté à sa "démocratie participative". Lui-même a abandonné sa promesse de référendum local sur la zone 30, raté son fameux Forum social, est passé en force sur le projet de Grand Stade... Il s'est même enfermé dans une pratique très solitaire

du pouvoir. Celui qui assure être l'inventeur en 1995 du concept de "gauche plurielle", est avant tout un adepte du "avec moi ou contre moi". Il ne pratique l'ouverture que pour mieux contrôler ses alliés et prend soin de choisir des adjoints qui lui seront dociles. Les rebelles comme Étienne Tête en ont fait les frais. Son autre symbole de transparence et d'intégrité dans l'attribution des marchés publics, le banquier centriste Patrick Bertrand, a lui démissionné depuis 2005, ne voulant plus "jouer les guignols" sur des marchés qui lui paraissent "pipés" dans son dos.

"Lyon est en train de redevenir un lieu où se forge une partie de l'avenir de la France"

La dynamique reste cependant incontestablement avec lui, l'évolution sociologique de la ville aussi, et Gérard Collomb triomphe en 2008 bien plus facilement qu'attendu de l'ancien garde des sceaux Dominique Perben. Et même dès le premier tour ! Gérard Collomb espère bien que cette fois, les portes de la reconnaissance nationale lui sont ouvertes en grand. "Il y a des leçons à tirer de cette élection qui ne valent pas seulement pour Lyon. Au moment où notre pays est à la recherche d'un autre destin, le modèle lyonnais pourrait en effet inspirer largement partout en France" lance-t-il depuis l'Hôtel de ville, avant de dresser son bilan : "Nous commençons à rééquilibrer (la ville) en adressant un vrai message d'intégration et de réussite pour les jeunes français issus de l'immigration. Nous avons mis en place concrètement des politiques écologiques novatrices, en matière de transports, d'environnement, de santé. Nous avons peut-être et surtout, su associer, sans sectarisme, tous les citoyens à la vie de la cité." Il conclut ce discours teinté d'aucune fausse modestie, sous un tonnerre d'applaudissements : "Lyon est en train de redevenir, comme dans ses meilleures périodes, un lieu de refondation et un lieu d'action, un lieu où se forge une partie de l'avenir de la France". Pendant les dix ans qui ont suivi, il restera pourtant largement méprisé à Paris, snobé à chaque remaniement, même s'il continue de croire en sa chance. Si les médias nationaux l'invitent désormais régulièrement, c'est avant tout parce qu'il s'est fait une spécialité de franc-tireur, le bon client qui allume son propre camp. En août 2014, après le virage Valls, il a adouci le ton et espère qu'enfin son heure est arrivée. Son nom est cité pour l'Économie. C'est finalement un certain Emmanuel Macron qui lui grille la politesse. Gérard Collomb en tiendra rancune à François Hollande, mais pas à Emmanuel Macron. Quand ce dernier commencera à s'émanciper, il sera un des premiers à percevoir qu'il y a un espace possible. Et à mettre toutes ses troupes en marche forcée derrière son nouveau champion. À Lyon et au Grand Lyon, pour espérer une investiture ou même conserver une fonction, il faut désormais être macroniste. À travers la victoire de son protégé, Gérard Collomb perçoit la victoire de son "modèle lyonnais". La reconnaissance, enfin. Cela méritait bien une larme.

* lire « le combat d'une vie », 21 mars 2001, portrait d'Anne-Caroline Jambaud dans Lyon Capitale.

Près d'un quart des jeunes salariés étaient au chômage en 2015

mercredi 17 mai 2017

Le taux d'activité des jeunes, en lien avec la stabilisation de la durée des études, a peu varié depuis 2012. La forte dégradation de la conjoncture en 2008 avait contribué au repli du taux d'activité des jeunes avec une part plus élevée de jeunes qui restait sans travail une fois leurs études terminées. En 2015 en France, parmi les 11,3 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans résidant dans un ménage en France, 53,3 % sont sur le marché du travail, dont 43,2 % en emploi et 10,1 % au chômage ; la grande majorité des autres poursuivent leurs études ; et 14,7 % ne sont ni en emploi, ni en formation (« NEET »). Après s'être nettement dégradés suite à la crise de 2008, ces indicateurs ont peu varié de début 2013 à fin 2015.

La situation des jeunes sur le marché du travail est très différente selon l'âge

- **La part des jeunes en formation initiale sans être actifs décroît progressivement avec l'âge entre 15 ans (96 %) et 26 ans (3 %)**. Le taux d'activité des jeunes est ainsi très variable selon la tranche d'âge considérée : 13,4 % pour les 15-19 ans en 2015, 62,3 % pour les 20-24 ans et 84,7 % pour les 25-29 ans. Les jeunes femmes sont moins souvent en apprentissage, ont une scolarité plus longue en moyenne et sont plus nombreuses que les hommes à ne pas travailler pour élever de jeunes enfants. Elles ont un taux d'activité inférieur à celui des jeunes hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée.
- **En 2015 en France, 14,7 % des jeunes de 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation.** La part de NEET en France est la même que pour l'Union européenne, elle est nettement plus faible pour les 15-19 ans (6 %), très majoritairement en formation initiale, que pour les 20-24 ans (18 %) et les 25-29 ans (20 %). Mais, à l'inverse, concernant les taux d'emploi, de chômage et la part des contrats temporaires, la situation est plus favorable pour les 25-29 ans que pour les 15-24 ans. Ainsi, moins d'un salarié de 25 à 29 ans sur quatre est en contrat temporaire, contre plus d'un sur deux entre 15 et 24 ans.

Fin 2015, 13,5 % des jeunes en cours d'études initiales travaillent, une proportion stable. Parmi ceux qui ont terminé leurs études, les deux tiers sont en emploi en 2015.

De l'année scolaire 2002-2003 à celle de 2007-2008, le nombre d'apprentis a notamment progressé d'environ 60 000, soit une hausse de près de 20 %. La part des jeunes en emploi parmi ceux qui sont en cours de formation initiale hors apprentissage est restée proche de 8 % entre 2003 et 2015, sans évolution significative. De 2003 à 2015, le taux de sous-emploi des jeunes est passé de 7 % à 10 %.

Parmi les personnes occupant un emploi, certaines sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes qui travaillent à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage (temps partiel « subi ») ou plus marginalement de personnes qui sont en situation de chômage technique ou partiel. Les jeunes femmes de 15 à 29 ans travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des femmes (28,3 % contre 30,4 %). Les hommes de 15 à 29 ans travaillent plus souvent à temps partiel que l'ensemble des hommes en emploi (11 % contre 8,1 %).

Plus d'un jeune salarié sur deux est en contrat temporaire entre 15 et 24 ans, mais moins d'un sur quatre entre 25 et 29 ans

- Comparativement à l'ensemble des actifs occupés, les 15-29 ans en emploi sont nettement moins souvent non salariés (4,7 % contre 11,6 % en 2015) ou salariés de la fonction publique (16,2 % contre 20,6 %).
- Les jeunes sont beaucoup plus souvent en contrat temporaire que l'ensemble des salariés. En 2015, 37,3 % des salariés de 15-29 ans ont un contrat temporaire (5 % en intérim, 8 % en apprentissage et 24 % d'autres CDD du privé et de contractuels en CDD de la fonction publique), contre 14,6 % pour l'ensemble des salariés.
- Le poids des contrats temporaires est cependant très différent selon l'âge 55,2 % des salariés âgés de 15 à 24 ans sont en contrat temporaire (6 % en intérim, 17 % en apprentissage et 32 % d'autres CDD), alors qu'ils ne sont que 23,4 % entre 25 et 29 ans (4 % en intérim, 1 % en apprentissage et 18 % d'autres CDD), soit cependant 7 points de plus que pour l'ensemble des salariés.
- Dans la fonction publique, cet écart est beaucoup plus marqué que dans le privé. 35 % des salariés de 25-29 ans y sont en contrat temporaire, contre 16 % pour l'ensemble des salariés de la fonction publique (+19 points).
- Dans le privé, ces parts de contrats temporaires sont respectivement de 20 % et 14 % (+6 points).

Fin 2015, 1 108 000 jeunes de 15-29 ans occupent un emploi aidé soit 45 000 de plus qu'un 2014.

Cette progression concerne à la fois les contrats aidés, les contrats en alternance et les autres types d'emplois aidés. 22,6 % des emplois occupés par les jeunes de 15-29 ans sont assortis d'une aide de l'État en 2015, contre 21,6 % fin 2014 et 20,3 % fin 2013.

- Pour la première fois depuis 3 ans, tous les types de contrats aidés ont enregistré une hausse du nombre de leurs bénéficiaires. Modeste pour les CUI-CAE et les structures d'insertion par l'activité économique, cette hausse est plus marquée pour les CUI-CIE du fait de la création en 2015 du CIE-starter à destination des jeunes de moins de 30 ans confrontés à des difficultés d'insertion.
- La croissance, toutefois plus faible en 2015 qu'en 2014, du nombre de jeunes en contrats de génération se cumule avec la légère augmentation du nombre de contrats bénéficiant de l'exonération de la contribution patronale d'assurance chômage pour les embauches en CDI de jeunes de moins de 26 ans.

Au total, la moitié des jeunes de 15-29 ans en emploi aidé sont titulaires d'un contrat en alternance, un quart d'un contrat aidé et un quart d'un autre type d'emploi aidé. L'alternance étant une modalité de formation à un métier, elle concerne quasiment exclusivement des jeunes. Ces derniers représentent 60 % des personnes occupant un autre type d'emploi aidé par les contrats de génération et les exonérations sur les embauches de jeunes spécifiquement dédiés aux jeunes.

Qu'en est-il dans l'Union européenne à 28 pays, du taux d'emploi des jeunes ?

En 2015, l'Union Européenne comptait plus de 60 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans). Le taux de chômage des jeunes reste très élevé dans l'UE (il atteint près de 40 % dans plusieurs pays), il cache de fortes disparités entre les pays.

L'emploi des 15-24 ans est nettement moindre en France (-5,1 points), avec une formation initiale assez longue et une faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études. Entre 25 et 29 ans, âges où peu de jeunes sont encore en formation initiale, le taux d'emploi est, en revanche, légèrement supérieur en France à la moyenne européenne (+0,8 point).

Près de 25 % des jeunes actifs sont au chômage...



Références

- Dares résultat, mars 2017 N° 16 par Claude Minni, Bénédicte Galtier <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/.../emploi-et-chomage-des-15-29-ans-en-2015>

Une convention collective pour le portage salarial

mercredi 17 mai 2017

Face aux nouveaux modes d'emploi qui se sont développés dans ce début de XXIème siècle, les salariés concernés n'avaient, au départ, aucune protection. C'est encore le cas pour beaucoup d'entre eux (Uber...). Pour une de ces nouvelles formes d'emploi, le portage salarial, la signature récente d'une convention collective comble cette absence.

Près de 10 ans de dialogue

Il faut dire que la reconnaissance du mode de travail par portage salarial a été une longue affaire, en partie conflictuelle. Les partenaires sociaux le définissent dans l'accord de modernisation du marché du travail, ANI du 11 janvier 2008 ([1](#)). Il a été repris dans l'article 8 de la loi de modernisation du marché du travail, devenu l'article L1251-64 du Code du travail, et qui proposait la négociation d'un accord interprofessionnel avec une branche proche, puisqu'il n'en n'existait pas de spécifique à ce secteur.

Un accord interprofessionnel du 24 juin 2010 sur le portage salarial est ensuite signé entre Prisme (organisation patronale de l'intérim et du travail temporaire) et les syndicats, sauf FO, dans le but de sécuriser les salariés portés et en limiter le recours aux seuls cadres et pour l'entreprise cliente à « des tâches occasionnelles, ne relevant pas de son activité normale et permanente » ou pour « des tâches ponctuelles nécessitant une expertise dont elle ne dispose pas en interne ».

FO a attaqué en justice le fait que l'accord avait été signé avec la branche de l'intérim, obligeant à refaire tout l'ouvrage. Une ordonnance du 2 avril 2015 a redonné une base légale à cette forme de contrat de travail. Et, à la demande de la ministre du travail, une négociation s'est déroulée sur quatre mois (décembre 2016 - 22 mars 2017) aboutissant à la signature d'une convention collective par la branche, nouvelle, du portage salarial (PEPS) et les 5 syndicats, organisant les garanties des salariés portés ; et rapidement étendue par la ministre du travail (arrêté du 28 avril, JO du 30 avril).

Les grands points de la convention collective du 22 mars 2017

En effet, le portage salarial consiste en une relation contractuelle organisée entre un salarié en contrat (CDI ou CDD) avec une entreprise de portage, et des entreprises clientes pour lesquelles il effectue des prestations. Le salarié porté est très autonome et doit trouver ses missions, en réaliser les prestations et en rendre compte à l'entreprise de portage. L'entreprise cliente verse le prix de la prestation à l'entreprise de portage qui salue et rémunère le salarié porté.

- **Les règles du portage sont précisées**
 - L'autonomie professionnelle et la liberté du salarié porté dans le choix et la recherche de sa clientèle restent les critères déterminants pour pouvoir exercer une activité en portage salarial.
 - Le niveau de qualification doit être au minimum du niveau bac +2, ou une expérience significative d'au moins 3 ans dans le même secteur d'activité, avec une « expertise particulière ».
 - La rémunération mensuelle minimum sera de 2 000€ net environ.
 - Le salarié porté « junior » peut être TAM ou cadre. Le salarié « senior » sera toujours cadre.
- **La sécurisation de leurs parcours comporte plusieurs mesures**
 - Mise en place de l'entretien professionnel.
 - Accès aux formations ; importance donnée au bilan de compétences pour déterminer un projet professionnel, avec les formations nécessaires ; une contribution formation fixée à 1,6 %, quelle que soit la taille de l'entreprise.
 - Mise en place d'une réserve utilisable par le salarié porté en CDI, en cas d'inactivité, de 10 % du salaire de base de la dernière mission.

- Création d'un fonds de mutualisation (de 0,3 % de la masse salariale) pour assurer cette sécurisation et qui est comprise dans le 1,6 % dédié à la formation. Un accord de méthode doit en préciser les modalités dans les prochains mois.
- **Le dialogue social dans la branche**
 - La CCN met en place un observatoire paritaire de la négociation collective ainsi que les commissions paritaires de la branche, notamment la nouvelle commission permanente de négociation et d'interprétation.
 - Des négociations ultérieures définiront l'ordre public conventionnel, la fixation des modalités de communication syndicale en entreprise et la mise en œuvre d'une contribution au financement du paritarisme de branche (au moins 0,01 % de la masse salariale).
 - Pour les IRP, les salariés portés sont électeurs et éligibles. Ils constituent un collège spécifique les réunissant, cadres comme non cadres. Mais le salarié doit avoir effectué une prestation de portage dans le mois du dépôt des listes, dans le cadre d'un contrat de travail conclu avec l'entreprise, ou qu'il ait eu une fiche de paie.

De ce fait, pour le portage salarial la convention collective apporte déjà des mesures cadres qui organisent la profession et les conditions d'emploi des salariés qui y participent. C'est une première étape qui va ainsi être poursuivie par de nouvelles rencontres.

Ainsi cet exemple illustre le fait que le développement de nouvelles formes d'emploi peut être sécurisé par l'élaboration de garanties collectives au profit de ceux qui les exercent.

Création d'une convention collective
du portage salarial...



Muriel Pénicaud, l'expérience du public et du privé pour le ministère du travail

La nouvelle ministre du travail, âgée de 62 ans, a bifurqué vers le privé en 2002. C'est elle qui mènera la réforme du code du travail.

LE MONDE | 17.05.2017 à 16h33 • Mis à jour le 17.05.2017 à 20h00 | Par [Bertrand Bissuel](#) et [Sarah Belouezzane](#)



Muriel Pénicaud, Business France, le 21 février. ERIC PIERMONT / AFP

La nouvelle ministre du [travail](#) peut se [prévaloir](#) de ne pas [débarquer](#) en terre inconnue. Muriel Pénicaud, 62 ans, a, en effet, passé une partie de sa vie professionnelle dans les services coiffés par ce ministère – à l'échelon régional durant les années 1980 puis auprès de Martine Aubry, quand celle-ci occupait ce maroquin ministériel, sous les gouvernements Cresson et Bérégovoy (1991-1993).

Elle est ensuite revenue vers le privé, en 2002, en devenant notamment directrice générale adjointe de Dassault Systèmes, où on l'a chargée de l'organisation, des ressources humaines et du [développement durable](#). Six ans plus tard, Danone l'a enrôlée au poste de directrice générale des ressources humaines (DRH) – un groupe où elle avait déjà travaillé durant les années 1990 en exerçant diverses fonctions de direction mondiale. Elle y a passé cinq années, au cours desquelles le gouvernement Fillon l'a sollicitée pour [rendre](#) un rapport sur « [Bien-être](#) et efficacité au travail » ; corédigé avec Henri Lachmann (Schneider Electric) et Christian Larose ([CGT](#)), ce document formule une dizaine de propositions pour [améliorer](#) la santé psychologique au travail.ée de l'organisation, des ressources humaines et du [développement](#) durable.

Six ans plus tard, Danone l'a enrôlée au poste de directrice générale des ressources humaines (DRH) – un groupe où elle avait déjà travaillé durant les années 1990 en exerçant diverses fonctions de direction mondiale. Elle y a passé cinq années, au cours desquelles le gouvernement Fillon l'a sollicitée pour rendre un rapport sur « Bien-être et efficacité au travail » ; corédigé avec Henri Lachmann (Schneider Electric) et Christian Larose ([CGT](#)), ce document formule une dizaine de propositions pour améliorer la santé psychologique au travail.

Organisatrice de la fête de la French Tech

Propulsée à la tête de Business [France](#) en 2015, sa mission a consisté à [vanter](#) les mérites de l'économie française et des [entreprises](#) tricolores à l'étranger. Elle en était aussi directrice générale quand cette institution a organisé, dans des délais très courts, une fête pour [célébrer](#) la French Tech à Las Vegas, à la demande d'Emmanuel Macron, en janvier 2016. Un événement qui fit scandale, par la suite, à cause, entre autres, de son coût considéré comme exorbitant.

Réagissant à sa nomination, Laurence Parisot, ancienne patronne du Medef, a déclaré sur le réseau [social Twitter](#) : « *Votre nomination est une excellente nouvelle pour le dialogue social ! Bravo et tous mes vœux de réussite !* »

Début 2014, elle avait confié au quotidien *Les Echos* sa vision du [management](#) : « *Le fil rouge d'une [gouvernance](#) en phase avec son temps, c'est le pari d'une convergence entre les performances économique, sociale et sociétale.* » Reste maintenant à [savoir](#) si elle saura [trouver](#) les bons mots – notamment vis-à-vis des syndicats – pour [faire](#) passer par ordonnances, et sans trop de heurts, la réforme du code du travail. Le défi est immense.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/gouvernement-philippe/article/2017/05/17/muriel-penicaud-l-experience-du-public-et-du-privé-pour-le-ministere-du-travail_5129258_5129180.html#KedJ3CoQ2qeZU6JA.99

La composition du gouvernement d'Edouard Philippe ne remplit pas toutes les promesses du candidat Macron

Certains des engagements de l'ancien candidat Macron ne sont pas strictement respectés dans le premier gouvernement de sa présidence.

LE MONDE | 17.05.2017 à 17h59 • Mis à jour le 17.05.2017 à 18h31 | Par Laura Motet et [Mathilde Damgé](#)

Le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, a annoncé mercredi 17 mai la composition du premier gouvernement de la présidence Macron, dirigé par Edouard Philippe, maire [Les Républicains](#) du Havre. Le candidat d'En marche ! avait formulé plusieurs promesses sur sa future équipe gouvernementale... dont certaines ont été « oubliées ».

La parité respectée mais une distribution toujours inégale

Sur l'ensemble du premier gouvernement de la présidence Macron, et en comptant le premier ministre Edouard Philippe, le gouvernement compte 12 hommes pour 11 femmes. Mais seules 8 femmes sont ministres de plein exercice (9 avec Marielle de Sarnez, qui est ministre auprès d'un ministre). Une seule a un ministère régalien : Sylvie Goulard, aux [armées](#).

Le ministère plein et entier pour les femmes, oublié

Le 28 avril, Emmanuel Macron affirmait qu'il y aurait un ministère plein et entier des droits des femmes. Il faut [croire](#) que des arbitrages ont été faits entre-temps : le ministère est devenu un secrétariat d'Etat (Marlène Schiappa est chargée de l'égalité des femmes et des hommes), provoquant de vives déceptions chez les associations et militants.

Ne pas [reprendre](#) les ministres de Hollande... ou pas

Durant la campagne, le candidat Emmanuel Macron avait dit qu'il [ne reprendrait pas de ministres de François Hollande](#). Finalement, les socialistes Jean-Yves Le Drian et Annick Girardin reprennent un maroquin : le premier quitte la [défense](#) pour les [affaires étrangères](#), quand la seconde passe de la fonction publique à l'[outré-mer](#).

Des positions contradictoires au sein du gouvernement

Si Emmanuel Macron est parvenu à réunir dans une même équipe un certain pluralisme politique avec des ministres issus de la gauche, de la droite et du centre, ces derniers se sont récemment opposés sur des débats très clivants et symboliques. Ainsi, sur la moralisation de la vie publique, thème cher à M. Macron et son allié François Bayrou, le premier ministre lui-même, Edouard Philippe, avait renâclé à [se plier aux lois votées après le scandale Cahuzac, qui l'obligeaient à livrer des informations sur son patrimoine](#). La nouvelle ministre de la santé, Agnès Buzyn, [s'était opposée à la loi Bertrand](#) qui, à la suite du scandale du Mediator, visait à prévenir les conflits d'intérêts et à renforcer l'indépendance de l'expertise sanitaire publique.

Le nouveau ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, maire Les Républicains de Tourcoing et [ancien coordinateur de la campagne de la primaire de Nicolas Sarkozy](#), s'était lui vigoureusement opposé à la loi autorisant le mariage des couples du même sexe. Une position qui tranche avec celle du nouveau président de la République, qui faisait figurer dans [son programme](#) l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes et la reconnaissance des enfants issus de GPA à l'étranger.

- **laura Motet** Journaliste au Monde

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/05/17/la-composition-du-gouvernement-d-edouard-philippe-ne-remplit-pas-toutes-les-promesses-du-candidat-macron_5129370_4355770.html#DFTTWZ1duTWMURSF.99

Gouvernement Macron : la liste officielle des ministres, les réactions

[Fabien Dabert](#), Mis à jour le 17/05/17 20:54

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT - Un coup de force, avec la nomination de Nicolas Hulot comme ministre, des surprises et des choix attendus... Voici la liste des ministres du gouvernement Macron / Philippe.

L'ESSENTIEL - La liste des ministres est officielle et définitive. Voici la composition du gouvernement d'Emmanuel Macron et d'[Edouard Philippe](#) : [Gérard Collomb](#) est nommé ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur. [Nicolas Hulot](#) est nommé ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, [François Bayrou](#) est nommé ministre d'Etat, garde des Sceaux, [Bruno Le Maire](#), ministre de l'Economie. [Sylvie Goulard](#) est nommée ministre des Armées, [Jean-Yves Le Drian](#) ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, [Richard Ferrand](#) ministre de la Cohésion des territoires, [Agnès Buzyn](#) ministre des Solidarités et de la Santé, [Françoise Nyssen](#) ministre de la Culture, [Murielle Pénicaud](#) ministre du Travail, [Jean-Michel Blanquer](#) ministre de l'Education nationale, [Jacques Mézard](#) ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, [Gérald Darmanin](#) ministre de l'Action et des Comptes publics, [Fredérique Vidal](#) ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, [Annick Girardin](#) ministre de l'Outre-mer, [Laura Flessel](#) ministre des Sports, [Elisabeth Borne](#) ministre chargée des Transports, [Marielle de Sarnez](#) est ministre chargée des affaires européennes. Les secrétaires d'Etat : [Christophe Castaner](#) est nommé porte-parole du gouvernement chargé des relations avec le Parlement, [Marlène Schiappa](#) est chargée de l'égalité des femmes et des hommes, [Sophie Cluzel](#) est chargée des personnes handicapées, [Mounir Mahjoubi](#) est chargé du numérique.

La nomination du gouvernement Macron / Philippe en direct

20:54 - Quel âge ont les nouveaux ministres ?

Dans une infographie, Le Figaro a mis l'accent sur l'âge des nouveaux ministres. Dans la catégorie des moins de 40 ans : trois ministres. Ils sont autant dans la classe d'âge des 40 à 50 ans. Les plus nombreux ? Les 50 à 60 ans. Ils sont neuf. Enfin, les plus de 60 ans sont au nombre de huit.

20:29 - Gérard Darmanin invité sur France 2

Interrogé par David Pujadas sur le plateau du 20 Heures de France 2, celui qui était pourtant l'un des meilleurs espoirs de la droite est revenu sur sa nomination au poste de ministre de l'Action et des Comptes publics dans le premier gouvernement Macron - Philippe. "Ce n'est pas quelque chose que j'avais imaginé étant petit", confie ce fils de tenancier de bar et d'une femme de ménage. "Triste" suite à son exclusion du parti Les Républicains, le trentenaire affirme rester avant tout "de droite, de droite sociale". Et de constater : "On voit bien que l'ancien monde reste attaché à l'ancien monde". Enfin, interrogé sur ses priorités aux Comptes publics, Gérard Darmanin affirme vouloir "rétablir les comptes publics tout en protégeant les plus faibles".

20:18 - Bruno Le Maire se rendra "dès lundi" à Berlin

Le nouveau ministre de l'Économie a annoncé qu'il se rendra "dès lundi matin" dans la capitale allemande pour rencontrer son homologue, Wolfgang Schäuble. Au programme ? "L'avenir de la construction européenne et des moyens de développer une véritable impulsion concrète à cette intégration de la zone euro", a-t-il détaillé.

20:06 - Emmanuel Macron a-t-il tenu ses promesses ?

11 hommes et 11 femmes, la parité est respectée. Mais le nouveau président de la République n'a pas tout à fait tenu toutes ses promesses. En signant la charte "Jamais Sans Elles", une association pro-mixité, Emmanuel Macron s'était engagé à "confier à des femmes des ministères régalien", soit des postes considérés comme plus prestigieux que les autres. Une seule femme, Sylvie Goulard nommée aux Armées, en a finalement obtenu un. Autre promesse oubliée : la création d'un ministère dit "plein et entier" des Droits des Femmes. Marlène Schiappa hérite seulement un secrétariat d'État de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

19:26 - Les législatives pourraient s'avérer fatales

L'Élysée a également prévenu les ministres en lice aux législatives ce mercredi. Ceux qui perdront les élections en juin prochain devront démissionner.

19:12 - Philippe, Le Drian et Bayrou contraints de quitter leur ancien poste

L'Élysée a fait savoir qu'elle tenait particulièrement au non-cumul des mandats. Ainsi, le [Premier ministre](#) Édouard Philippe devra laisser son poste de maire du Havre, tout comme François Bayrou devra quitter sa mairie de Pau et Jean-Yves Le Drian démissionner de la présidence de la région Bretagne.

18:56 - EDF subit déjà la nomination de Nicolas Hulot

À peine nommé au ministère de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot change déjà la donne. EDF apparaît comme sa première victime. Suite à l'annonce de sa nomination, le premier producteur et fournisseur d'électricité en France a vu son action chuter en bourse. "Le titre EDF a brutalement décroché, perdant jusqu'à 6,7% à 8,83 euros", constatent Les Échos. En cause ? La politique défavorable au nucléaire que le nouveau ministre pourrait adopter.

18:36 - L'émouvante passation entre Ségolène Royal et Nicolas Hulot

"J'ai entendu dire que j'allais vous remplacer", a lancé Nicolas Hulot à Ségolène Royal. "Ça n'est pas possible parce que vous êtes tout bonnement irremplaçable", a constaté le nouveau ministre de la Transition écologique et solidaire, qualifiant au passage sa prédécesseure de "mère courage". Un discours qui n'a pas manqué d'émouvoir la désormais ex-ministre, convaincu "que ce ministère sera entre de bonnes mains", comme elle la confiait à BFM TV. Même si c'est avec "grand regret" qu'elle laisse sa fonction. Ségolène Royal a également affirmé avoir reçu un appel du nouveau président qui lui expliquait que "les équilibres politiques" n'avaient pas permis de l'intégrer au nouveau gouvernement.

18:26 - "Une gouvernement libéral de combat", selon Pierre Laurent

Le secrétaire national du Parti communiste dénonce dans un texte "le virage austéritaire et libéral de Macron" avec la nomination de personnalités de droite à Matignon et Bercy. Il craint "l'accentuation de la dérive militaire de notre politique internationale et la perte accrue de notre indépendance militaire au profit de la Défense européenne" et, d'après lui, "les nominations sans surprise de [Gérard Collomb](#) et François Bayrou confirment qu'on est à des années lumière du renouvellement de la politique."

18:08 - EELV ravi de la nomination de Nicolas Hulot, mais préfère rester prudent

Europe Ecologie Les Verts demande "des précisions sur le périmètre du ministère dont Nicolas Hulot aura la charge. (...) Nous agissons en soutien à Nicolas Hulot en faveur de réformes ambitieuses pour l'écologie, la solidarité, la démocratie, la moralisation de la vie publique. Mais nous serons vigilant-e-s lorsque les réformes libérales, anti-sociales, imposées, qui s'annoncent seront présentées aux Français-e-s." EELV ajoute qu'il faut "agir vite" pour Notre-Dame-des-Landes, "que Nicolas Hulot en fasse la première victoire de l'écologie sous ce quinquennat."

Premier ministre de Macron

Edouard Philippe a été nommé le lundi 15 mai 2017 à Matignon. Depuis lundi 8 mai, plusieurs médias prêtaient à Emmanuel Macron l'intention de se tourner vers le député-maire du Havre. Ce (très) proche d'Alain Juppé a l'immense avantage de pouvoir tisser des liens très utiles avec une partie de la droite, dans la perspective - possible - de la fracture de LR. [Edouard Philippe](#) incarne aussi le renouveau, l'homme de 46 ans n'ayant jamais joué les premiers rôles sur la scène nationale. Par ailleurs, cet énarque, qui a un passé de militant rocardien durant ses années d'étudiant à Sciences-Po Paris, a travaillé quelques années dans le privé, ce qui lui offre d'autres atouts pour incarner, aux yeux d'Emmanuel Macron, l'homme de la situation.

Ministre de l'Intérieur

Le ministre de l'Intérieur est un proche du président Emmanuel Macron, le maire de Lyon, Gérard Collomb. Les bruits de couloirs le donnaient très réticent à occuper ce poste, très exigeant, en période de menace terroriste pesant sur la France.

Ministre de la Transition écologique l'Environnement

C'est une demi-surprise, en tout cas un coup de force : Emmanuel Macron a choisi de faire de Nicolas Hulot le ministre d'Etat chargé de la Transition écologique. Il est le numéro 2 du gouvernement Philippe, derrière Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur.

Ministre de la Justice

C'est le président du MoDem, François Bayrou, qui est nommé garde des Sceaux. Il est également ministre d'Etat, signe qu'il est l'un des grands poids lourds du gouvernement. Le maire de Pau est à l'origine de la première loi que fera voter l'Assemblée nationale, la grande loi de moralisation de la vie publique.

Ministre des Armées (ministre de la Défense)

Pour remplacer Jean-Yves Le Drian, le président et le Premier ministre a nommé Sylvie Goulard, eurodéputée centriste, pressentie un temps pour le ministère des Affaires étrangères. Le nom de son portefeuille surprend, d'autant que les institutions de la Ve République confèrent à Emmanuel Macron le titre de chef des Armées.

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

A ce poste, Emmanuel Macron a choisi Jean-Yves Le Drian, l'ancien ministre de la Défense de François Hollande. Il change donc de portefeuille, mais reste à un poste régalié avec une grande partie de dossiers en commun avec son ancien poste.

Ministre de l'Economie

Emmanuel Macron connaît très bien Bercy. Celui qu'il a désigné - en accord avec son Premier ministre Edouard Philippe - pour occuper son ancien poste est donc Bruno Le Maire. En acceptant de devenir le patron de Bercy, le député de l'Eure, qui avait fait campagne pour devenir président de l'UMP puis pour être investi candidat LR à la présidentielle rompt avec son parti.

Ministre de l'Action et des comptes publics (Budget)

C'est le très proche de Xavier Bertrand, Gérald Darmanin, qui a été nommé ministre en charge de l'Action et des Comptes publics. Le jeune maire de Tourcoing se met lui-aussi en marge de son parti politique. Il y a quelques semaines, il s'affichait aux côtés de François Baroin pour préparer la campagne LR des élections législatives.

Ministre de l'Education nationale

C'est Jean-Michel Blanquer, directeur de l'Essec, grande école de commerce, est le nouveau ministre de l'Education nationale. Ancien étudiant de Sciences Po Paris et de Harvard, il a été recteur de l'Académie de Guyane entre 2004 et 2006, recteur de l'Académie de Créteil entre 2007 et 2009, directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Education nationale entre 2009 et 2012, puis directeur général du groupe ESSEC (écoles supérieures de commerce) à partir de juin 2013.

Ministre des Solidarités et de la Santé

A ce grand ministère élargi, dont on ignore encore les contours, c'est Agnès Buzyn qui a été choisie par le président et le Premier ministre. Agnès Buzyn est médecin, spécialisée en hématologie, et enseignante à l'université. Elle a exercé à l'hôpital Necker jusqu'en 2011. Elle dirigeait depuis plus d'un an la Haute autorité de la santé, après avoir été présidente de l'institut national du cancer. La HAS est notamment chargée d'évaluer l'utilité et l'efficacité des médicaments ou actes médicaux et de juger de la pertinence de leur remboursement. Dans le gouvernement Philippe, elle est donc nommée ministre des Solidarités et de la Santé.

Ministre du Travail

Murielle Pénicaud a été nommée ministre du Travail. C'est à elle que revient la lourde charge de piloter la prochaine réforme du droit du Travail, très attendue par les syndicats. La nouvelle ministre fait partie des recrues issues de la "société civile". Murielle Pénicaud dirigeait jusqu'à présent et depuis janvier 2015 Business France, une agence publique dont le but est de promouvoir la

France et ses entreprises dans le monde, pour convaincre des investisseurs de s'engager dans l'Hexagone. Elle a également travaillé au sein du groupe Danone et de Dassault Système. Elle a siégé au sein du conseil d'administration d'Aéroports de Paris, de la SNCF, du groupe Orange...

Ministre de la Cohésion des territoires

Le président a nommé l'un de ses plus proches, Richard Ferrand, qui était jusque-là secrétaire général de La République en Marche, le parti politique lancé par Emmanuel Macron pour accéder à l'Élysée.

Ministre de l'Agriculture

A ce poste, c'est Jacques Mézard, sénateur PRG du Cantal, qui a été choisi. Il avait publiquement soutenu Emmanuel Macron ces dernières semaines. Il sera ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Philippe et succède donc à Stéphane Le Foll. Auparavant, il a aussi été conseiller général du Cantal et adjoint au maire d'Aurillac, sa ville d'origine.

Ministre de la Culture

La nouvelle ministre de la Culture est Françoise Nyssen. Elle s'est fait un nom dans le monde de l'édition, comme PDG d'Acte Sud, qui a édité ces dernières années des best-sellers, des Prix Goncourt et un Prix Nobel. Françoise Nyssen fait parti de ces ministres issus de la société civile. Début mai, elle avait appelé à voter pour Emmanuel Macron dans une tribune publiée par le site littéraire Actualitté : "Dimanche je voterai avec détermination et joie pour Emmanuel Macron. (...) On a vu que lorsque l'extrême droite arrive au pouvoir ces libertés (d'expression) sont remises en cause. Avec Emmanuel Macron qui a mis la culture en première position de son programme, on pourra continuer".

Ministre des Sports

C'est l'ancienne championne d'escrime qui hérite du poste de ministre des Sports. Il s'agit d'une surprise, puisque d'autres personnalités étaient attendues à ce poste, notamment l'élu parisien Pierre-Yves Bournazel. A noter : Paris accueillait ces derniers jours la Commission d'évaluation du CIO, dans le cadre de sa candidature à l'organisation des JO 2024. Un projet soutenu par le président de la République Emmanuel Macron et qui sera donc portée par la toute nouvelle ministre des Sports. Laura Flessel, qui a remporté deux fois le titre olympique et a été sacrée 6 fois championne du monde d'escrime, faisait partie des sportifs signataires d'un appel à voter Macron au 2eme tour de l'élection présidentielle. La Guadeloupéenne avait pris sa retraite sportive en 2012. L'épéiste n'est pas la première escrimeuse à occuper le poste avant elle, Jean-François Lamour avait aussi été ministre des Sports.

Ministre des Transports

Diplômée de Polytechnique et des Ponts et chaussées, Elisabeth Borne est âgée de 56 ans. La haute-fonctionnaire était, avant sa nomination en tant que ministre des Transports, directrice de la Régie autonome des transports parisiens, et ce depuis mai 2015. Auparavant, elle a travaillé au sein du ministère de l'Ecologie (auprès de Ségolène Royal), a été préfet de Poitou-Charente, a officié au sein de la SNCF ou encore d'Effiage. La thématique du Transport ne lui est pas étrangère puisqu'elle a déjà été conseillère technique chargée des transports dans le cabinet de Lionel Jospin à Matignon en 1997.

Ministre de l'Enseignement supérieur

Frédérique Vidal intègre le gouvernement. Cette ancienne professeur de Sciences et Vie de la Terre, mariée, deux enfants, a 53 ans. Depuis 2012, elle dirigeait l'université de Nice Sophia Antipolis, après y avoir été professeur et maître de conférences. Fait amusant : sa nomination à 15h en tant que ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est intervenue alors qu'elle était en plein vol entre New York et Paris, de retour d'un déplacement professionnel...

Ministre des Affaires européennes

Marielle de Sarnez, cette proche de François Bayrou, membre du Modem, a été nommée Chargée des Affaires européennes, auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Agée de 66 ans, Marielle de Sarnez siégeait jusqu'à présent au Parlement européen (un mandat qu'elle occupe depuis 1999). En parallèle, elle a été conseillère de Paris entre 2001 et 2010, mandat qu'elle exerce de nouveau depuis 2014. Avec l'entrée du gouvernement de François Bayrou (au ministère de la Justice) et Marielle de Sarnez, Macron confirme la confiance accordée au Modem, alliée de La République En Marche pour les législatives.

Ministre des Outre-mer

Annick Girardin a été ministre des Outre-mer. Comme Jean-Yves Le Drian, elle reste donc au gouvernement, mais change de poste. Elle était ministre de la Fonction publique dans les gouvernements Valls 2 et de Bernard Cazeneuve. Ancienne députée de Saint-Pierre-et-Miquelon entre 2007 et 2014, elle est également conseillère territoriale de cet archipel depuis dix-sept ans. De 2014 à 2016, elle a été secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie. Durant la primaire citoyenne de 2017, elle a soutenu Sylvia Pinel. Elle a ensuite soutenu Emmanuel Macron durant l'élection présidentielle.

Ministre de l'Egalité des femmes et des hommes

Il s'agit en réalité d'un poste de secrétaire d'Etat, et non d'un ministère de pleine activité, ce qui provoque déjà l'agacement de quelques associations féministes. Elle est l'un des visages neufs de ce gouvernement : Marlène Schiappa, 34 ans, a plus d'une corde à son arc. Elle s'est fait connaître en 2008 à travers le blog "Maman travaille", qui a rapidement trouvé une prolongation dans une association du même nom, destinée à promouvoir l'égalité parentale et la conciliation travail/domicile. Marlène Schiappa est également l'auteur de chroniques, essais et d'un roman (Pas plus de 4 heures de sommeil). En 2014, elle fait partie de la liste PS pour les élections municipales au Mans. Suite à la victoire de Jean-Claude Boulard dans la préfecture de la Sarthe, elle devient adjointe au maire, chargée de l'Egalité, de la Lutte contre les discriminations et de la Charte LGBT. Elle avait soutenu le mouvement En Marche d'Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle.

Les compétences ont-elles vraiment guidé la formation du gouvernement Macron ?

Publié le 17/05/2017 à 17:43 [Hervé Nathan](#) Directeur adjoint de la rédaction

Alors qu'Emmanuel Macron avait promis que seules les compétences guideraient la formation du nouveau gouvernement, le résultat interroge : que vient faire par exemple Gérald Darmanin aux Comptes publics ?

La compétence, c'était une promesse du candidat Macron, qui avait élevé ce critère en principe cardinal des nominations au gouvernement. Si ce principe est totalement respecté pour les ministres de la "société civile" (où l'on trouve d'ailleurs pas mal de hauts-fonctionnaires...), il semble s'évanouir lorsqu'il s'agit du personnel politique.

C'est ainsi que le jeune Gérald Darmanin, 34 ans (mais aux âmes bien nées...), n'a jamais discuté d'un projet de loi de Finances de l'Etat (PLF) ou de la sécurité sociale (PLFSS). Mais ça ne l'a pas empêché d'être nommé à Bercy, comme ministre des Comptes publics. Ce spécialiste de la carte électorale n'ira pas représenter les qualités la France lors des conseil EcoFin chaque mois ou dans les G7, G8 ou G20 finances, deux fois par an, comme le faisait ses prédécesseurs, Eirc Woerth ou Michel Sapin

Ce rôle sera dévolu semble-t-il à son collègue, l'archi-énarque et normalien Bruno Le Maire, plus indiqué pour s'occuper de l'argent public, puisque lui au moins a siégé dans la commission des Finances de l'Assemblée. En revanche, il n'a guère de titres à s'occuper d'économie, dont

il est pourtant en charge dans le nouveau gouvernement, car on ne lui connaît pas une grande réflexion sur les problèmes tels que la compétitivité-prix ou la marge brute des entreprises.

Sans doute pour la carte de dissident LR ouvre-t-elle grand les portes des ministères... Comme la carte du Parti radical de gauche (PRG) a propulsé Jacques Mézard à l'Agriculture. L'élu du Cantal est certes citoyen de la France rurale, mais ce sénateur était jusqu'à aujourd'hui membre de la commission des Lois et sur le site de son institution, on ne trouve guère trace d'interventions qui aient trait (c'est le mot) à la chose agricole. Son collègue de la Justice François Bayrou s'y connaît, lui, vraiment en labour puisqu'il est exploitant agricole. Mais le professeur d'histoire a obtenu le prestigieux poste de garde des Sceaux, ce qui lui permettra de porter le premier texte de loi du quinquennat, sur la moralisation de la vie politique. Le poids politique du Béarnais lui vaut sans doute brevet d'omniscience...

L'apprentissage des ministres donnera du pouvoir aux hauts-fonctionnaires

Sylvie Goulard est, de notoriété publique, bourrée de qualités, dont celle d'être polyglotte et d'avoir du courage. La députée européenne centriste avait même l'ambition, contrariée, de succéder à Martin Schulz au Parlement européen. On disait cette femme, par ailleurs spécialiste des questions économiques et monétaires, idéale pour les affaires européennes (au minimum), voire au quai d'Orsay. Las ! La cuisine gouvernementale l'envoie... aux Armées ! Dont le ministre pendant cinq ans, Jean-Yves Le Drian, est envoyé... aux Affaires européennes et aux affaires étrangères.

De ce chassé-croisé des compétences, on peut imaginer ce qu'il peut sortir. D'abord, un temps de latence pour ces ministres afin de prendre la mesure de leurs tâches dans ces portefeuilles majeurs. Or, l'action publique ne souffre pas beaucoup de délais. Par exemple, il faudra très rapidement prendre quelques décisions sur le budget pour éviter les dérives, notamment décider de la poursuite ou non du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu...

Ensuite, l'apprentissage des ministres donnera du pouvoir aux hauts-fonctionnaires, qui adorent faire leur éducation quand ils en ont l'occasion, quand ils ne revendiquent pas carrément de faire tourner la maison tous seuls, comme les militaires. On comprend mieux pourquoi Emmanuel Macron veut renommer tous les directeurs d'administrations centrales. Enfin, l'effet boomerang le plus probable, c'est que les problèmes non résolus par les ministres remonteront au couple Elysée-Matignon... Comme sous Sarkozy et Hollande. Conclusion : pour le renouvellement de l'action publique, ce n'est pas encore gagné !

Partis politiques ou société civile : d'où viennent les ministres de Macron ?

Par [Louis Hausalter](#) Publié le 17/05/2017 à 16:25

Pour son gouvernement "ni de droite, ni de gauche", Emmanuel Macron a pris... un peu de droite et un peu de gauche !

Emmanuel Macron veut dépasser les clivages politiques. Mais il en a soigneusement tenu compte lorsqu'il a composé son gouvernement avec son Premier ministre Edouard Philippe. Certes, l'équipe dévoilée ce mercredi 17 mai fait une large place à la fameuse « *société civile* », avec dix personnalités n'ayant jamais exercé de fonctions politiques. Parmi elles, l'ancien animateur Nicolas Hulot, nommé ministre de la Transition écologique et solidaire, le directeur de l'Essec Jean-Michel Blanquer, propulsé à l'Education nationale, ou l'ex-président du Conseil national du numérique, Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat en charge du même sujet. Mais Emmanuel Macron a aussi soigné l'alchimie politique du gouvernement Philippe en nommant 13 membres issus des partis traditionnels, même si certains d'entre eux les ont quittés pour faire sa campagne.

- **Le Parti socialiste** est le plus représenté dans le gouvernement Philippe. Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires, ainsi que Christophe Castaner, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, sont issus des rangs socialistes, mais ils ont tous fait campagne pour Emmanuel Macron. Marlène Schiappa, nouvelle secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, est adjointe au maire PS du Mans et a été brièvement conseillère au cabinet de la ministre des Droits des femmes, Laurence Rossignol, en 2016.

- **Le Parti radical de gauche** compte deux représentants. Le sénateur du Cantal Jacques Mézard est nommé ministre de l'Agriculture. Arnick Girardin, qui était ministre de la Fonction publique jusqu'à la semaine dernière, change de portefeuille en récupérant les Outre-mer.

- **Le MoDem**, rallié à Emmanuel Macron derrière son leader François Bayrou depuis février, décroche trois postes. François Bayrou devient garde des Sceaux et Marielle de Sarnez ministre déléguée aux Affaires européennes. Le ministère des Armées revient à l'eurodéputée Sylvie Goulard, qui siège au Parlement européen sous les couleurs du MoDem, même si elle fait la campagne de Macron depuis l'automne 2016.

- Trois élus du parti **Les Républicains** ont accepté de rejoindre l'aventure Macron, à commencer par le Premier ministre Edouard Philippe, député-maire LR du Havre. Le député de l'Eure Bruno Le Maire est nommé ministre de l'Economie, tandis que le maire de Tourcoing Gérald Darmanin devient ministre de l'Action et des Comptes publics.

Du ni gauche ni droite au gauche, centre et droite

- [Gérard Grunberg](#) 17 mai 2017

Après une campagne présidentielle menée par Emmanuel Macron sous le signe du ni gauche ni droite, le gouvernement qui va affronter les élections législatives a été formé selon une formule différente, celle du gauche/centre/droite. Le changement est logique politiquement et administrativement. Il ne s'agit pas de simples débauchages individuels mais d'une tentative audacieuse de recombinaison politique.

Viennent du Parti socialiste le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et celui de la Cohésion des territoires, Richard Ferrand ; viennent des Républicains outre le Premier ministre, Edouard Philippe, le ministre de l'Economie et celui des Comptes publics, Bruno Lemaire et Gérald Darmanin. Viennent enfin du centre le Garde des sceaux, François Bayrou, la ministre des Armées, Sylvie Goulard et la ministre des Affaires européennes, Marielle de Sarnez. Tous sont des personnalités politiques importantes. Enfin, Nicolas Hulot, à la Transition écologique, représente la mouvance écologique et le ministre de l'Agriculture, Jacques Mézard, les radicaux de gauche. Notons que l'UDI n'a aucun représentant, le Modem représentant le centre à lui tout seul. À côté de ces ministres politiques, certaines personnalités reconnues pour leurs compétences dans leur domaine occupent les ministères de l'Éducation nationale, du Travail, de la Santé, du Transport et de la Culture, la plupart ayant des attaches partisans. Bref, dans l'ensemble, et nous ne nous en plaindrons pas, il s'agit d'un ministère formé principalement en fonction du poids et de l'expérience politique. Un ministère pour gagner les élections.

Loin, donc, de représenter le passage du politique professionnel à la société civile, ce ministère, même si certains le critiqueront, traduit le projet politique du nouveau président de concentration républicaine que le mode de scrutin interdit pour l'instant de traduire au moyen de coalitions partisans, l'union des centres avec cependant un penchant à droite plus fort que le penchant à gauche, les ministères économiques étant donnés à des personnalités clairement de droite alors que les personnalités issues de la gauche avaient déjà quitté leurs partis pour rejoindre En Marche ou s'approprièrent à le faire.

Un ministère qui penche donc plutôt à droite, ce qui est logique dans la mesure où, la gauche s'étant aujourd'hui détruite d'elle-même, il s'agit pour Emmanuel Macron de diviser maintenant la droite.

Il ne s'agit donc pas de débauchage mais d'une véritable opération de recombinaison complète du système partisan qui, après le suicide du Parti socialiste, doit réussir à couper en deux l'électorat des Républicains. L'enjeu politique est donc considérable et si ce gouvernement gagne les élections, la France politique de demain ne ressemblera plus du tout à celle d'hier. Ce gouvernement tripartite gauche/centre/droite a pour objectif d'isoler les différents tronçons de la gauche et le Front national ainsi que la droite des Républicains qui demeure sous l'influence de Nicolas Sarkozy et d'une partie des anciens fillonistes. Si cette équipe gagne les élections, la nouvelle majorité pourra accueillir ceux des Républicains et des centristes de l'UDI qui ont appelé à saisir la main tendue par le nouveau président.

On pourrait alors considérer que le nouveau clivage progressistes/conservateurs remplacera alors le clivage gauche/droite comme clivage politique principal dans le fonctionnement du système politique français : européanisme contre nationalisme, humanisme contre xénophobie, libéralisme économique contre étatisme, modérantisme contre extrémisme, tolérance contre rigorisme, ouverture à la mondialisation contre protectionnisme.

Si ce gouvernement gagne les prochaines élections législatives, le bouleversement de notre système politique pourra être comparé à celui de 1958. Nul besoin donc d'en souligner davantage l'importance.

Jean-Michel Blanquer : un ministre de l'Education en marche, mais dans quel sens ?

19/05/2017

Philippe Watrelot ancien Président du CRAP-Cahiers Pédagogiques

Après 993 jours passés à la tête du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem a cédé la place à Jean-Michel Blanquer. Que penser de la nomination de ce nouveau ministre de l'Éducation nationale dans le 1er gouvernement d'Edouard Philippe sous la présidence d'Emmanuel Macron, ce 17 mai 2017 ? Quelle politique va-t-il mener ?

On peut d'abord se risquer à un portrait de ce nouveau ministre en s'appuyant sur ses idées et son action passée. Il faut aussi s'interroger sur ses atouts et sa capacité d'agir. Mais plus largement, on essaiera d'analyser le signal qui est envoyé au monde enseignant avec cette nomination et les premiers projets d'Emmanuel Macron.

Un parcours déjà bien rempli

Bien qu'il soit présenté comme tel, Jean-Michel Blanquer n'est pas à proprement parler de la « *société civile* », ni un homme neuf. C'est d'abord un haut fonctionnaire et un parfait représentant de la technostructure. De ces « indéboulonnables » qu'on retrouve toujours à un poste ou à un autre au gré des alternances. Il a été directeur adjoint du cabinet de Gilles de Robien, deux fois recteur (Guyane de 2004 à 2006, Créteil de 2007 à 2009) et ensuite directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesc) sous Luc Chatel. Même s'il n'est pas un militant politique, il a déjà été évoqué comme possible ministre dans le gouvernement Villepin en 2005. Il est aussi celui qui, en tant que Dgesc, a fait appliquer la politique éducative sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy : suppression de 80 000 postes, quasi-suppression de la formation, etc. Et il était donné comme le possible ministre de l'Éducation de François Fillon. Il a aussi adressé récemment un appel à faire barrage au Front national à ses étudiants de l'ESSEC dont il était le directeur.

Quelles idées ?

Son livre [L'École de demain \(Odile Jacob 2016\)](#), ressemblait à une lettre de motivation ou en tout cas à un programme ministériel assumé. On pouvait y trouver des liens avec le programme éducation d'Emmanuel Macron et avec les travaux de l'institut Montaigne. C'est un programme qui repose sur quelques mots clés : autonomie, fondamentaux, neuro-sciences, innovation, simplification, évaluation.

Jean-Michel Blanquer est favorable à l'autonomie mais sa position est ambiguë

C'est lui qui a créé, lorsqu'il était Dgesc, le département « Recherche Développement Innovation Expérimentation » (DRDIE). Il a aussi soutenu le développement des micro-lycées ainsi que les expérimentations de Céline Alvarez. Il est favorable à l'autonomie mais sa position est ambiguë. On ne sait pas bien si c'est celle des chefs d'établissements « managers » ou celle des équipes. Il est aussi pour le renforcement des « fondamentaux » en primaire. Et il veut aussi une simplification de la gouvernance de l'éducation nationale.

Des mots qui fâchent

Dans [sa dernière chronique dans le magazine Le Point](#), il prône une troisième voie entre le « pédagogisme » et le « traditionalisme ». J'ai pour ma part été agacé par l'utilisation de ce mot péjoratif de « pédagogisme » et la caricature qu'il y fait en parlant d'une pédagogie qui voit « *dans l'enfant un petit roi qui construit son savoir* ». On peut déplorer ce schématisme.

Jean-Michel Blanquer prône une troisième voie entre le « pédagogisme » et le « traditionalisme »

Ce terme est très connoté et en général ceux qui l'utilisent s'en servent pour dénigrer tout ce qu'on va rassembler sous le terme de « pédagogie », c'est-à-dire plutôt ceux qui ne sont pas hostiles *a priori* à une forme d'autonomie, qui sont prêts à travailler en équipe, à « innover »... Paradoxe, contradiction ou erreur de communication ?

Quels atouts et quelles faiblesses ?

C'est d'abord, un excellent connaisseur des rouages de l'Éducation nationale. Une structure qu'il connaît par cœur, où il a encore des réseaux et dont il est issu. Cela veut dire qu'il va être directement opérationnel. Mais sa connaissance du système peut aussi avoir un effet pervers : comment changer un système dont on est soi-même issu et dans lequel on est enserré ?

Saura-t-il écouter et trouver des compromis ? Les avis des syndicalistes sont partagés sur ce point. Il a dû, dans sa carrière, se confronter au dialogue social et cela n'a pas toujours été sans accroc.

Quelle marge de manœuvre ?

S'il a une vraie réflexion personnelle, il faut aussi considérer qu'il s'inscrit dans une réflexion plus globale. Ce n'est pas son livre qui va lui servir de feuille de route mais le programme de « *En Marche* » (même s'il y a des convergences). À cet égard, il sera intéressant d'observer qui seront les conseillers éducation du Premier ministre et du président de la République. De même, on notera qu'il n'est plus comme celle qui l'a précédé, responsable de l'Enseignement supérieur et de la recherche puisque Frédérique Vidal est ministre de plein exercice de l'enseignement supérieur. Enfin, il faut souligner symboliquement que si Najat Vallaud-Belkacem était n°3 du gouvernement précédent (et assise à côté du Président lors du conseil des ministres), Jean-Michel Blanquer est placé en 11ème position dans l'ordre des ministres (et on ne sait pas où il sera assis !).

Quels signaux envoyés au monde de l'éducation ?

Évidemment cette place protocolaire peut sembler anecdotique. Mais elle témoigne cependant du risque d'un intérêt moindre pour les questions d'éducation de la part du Président.

Un Président qui a envoyé déjà des signaux avant même la nomination de ses ministres. Ainsi, lors de son premier déplacement à Berlin, lundi 15 mai, Emmanuel Macron a annoncé : « *J'ai décidé de restaurer les classes bilingues. À partir de septembre* »

prochain, les classes bilangues ouvriront en France », des propos repris dans un tweet très partagé. Il faut d'abord souligner que le terme « restaurer » est pour le moins excessif dans la mesure où seul un tiers de ces classes avait été supprimé. A Paris, elles avaient été toutes maintenues. Mais l'idée d'une « restauration » n'est pas là par hasard. Le mot est là pour complaire à une partie de l'opinion. Mais cela peut aussi se retourner contre la volonté réformatrice affirmée par le nouveau Président. Car le signal envoyé est aussi dans une sorte d'effet pervers de dire aux enseignants que s'ils protestent, les réformes sont supprimées.

Avant même la nomination, on a aussi annoncé la suppression du dispositif « plus de maîtres que de classes » pour réduire les classes de CP et de CE1 à douze élèves dans les réseaux d'éducation prioritaire. Les protestations sont nombreuses contre le fait de supprimer avant de faire le bilan d'un dispositif prometteur et qui était en train de s'installer.

Quand comprendra t-on que l'Education nationale a besoin de continuité et de temps pour laisser s'installer les changements ?

La mesure de réduction à douze élèves peut être séduisante. Elle était déjà formulée en 2010 dans un rapport de l'Institut Montaigne, cercle de réflexion libéral auquel a participé Emmanuel Macron et... Jean-Michel Blanquer. Mais toujours en 2010 Laurent Bigorgne, directeur de l'institut Montaigne, concluait une intervention devant des députés sur cette mesure avec ces mots : « *Dédoubler des classes sans former les enseignants au traitement de la grande difficulté, c'est arroser du sable !* » (ou de la poudre de Perlimpinpin...)

C'est en plus un signal paradoxal, de la part d'un Président qui prône l'autonomie que de décréter, dans le même temps, la même solution miracle dans toutes les écoles.

Quand comprendra t-on que l'Education nationale a besoin de continuité et de temps pour laisser s'installer les changements plutôt que de remplacer un dispositif par un autre dispositif ? C'est cette succession d'annonces qui épuise les enseignants et les conduit à une forme de cynisme désabusé.

Et surtout on laisse croire aux plus conservateurs que toute réforme est impossible et aux plus investis que leurs efforts sont vains...

Continuité ou rupture ?

« *Il n'y aura pas une énième loi ou une énième réforme. Il y aura tout simplement la volonté de s'attacher aux problèmes concrets* » en donnant « *la liberté aux acteurs et du pouvoir à nos professeurs, chefs d'établissements et à l'ensemble des acteurs de l'Education nationale* », a déclaré Jean-Michel Blanquer à la presse immédiatement après la passation de pouvoir.

Il a aussi indiqué à plusieurs reprises privilégier « *une démarche pragmatique* », conserver « *ce qui fonctionne* » et « *passer à autre chose* » quand des dispositifs « *ne vont pas* ». Chiche ?

L'enjeu est donc tout d'abord pour la « nouvelle » équipe de lutter contre la volonté de marquer une rupture

L'enjeu est donc tout d'abord pour la « nouvelle » équipe de lutter contre la volonté de marquer une rupture et ne pas oublier ce qui a commencé à être déjà entrepris pour reconstruire une école plus juste et plus efficace. Le temps de l'éducation n'est pas celui du politique. Il ne s'agit pas de déconstruire ce qui a été fait précédemment mais de s'appuyer dessus pour le poursuivre et l'améliorer.

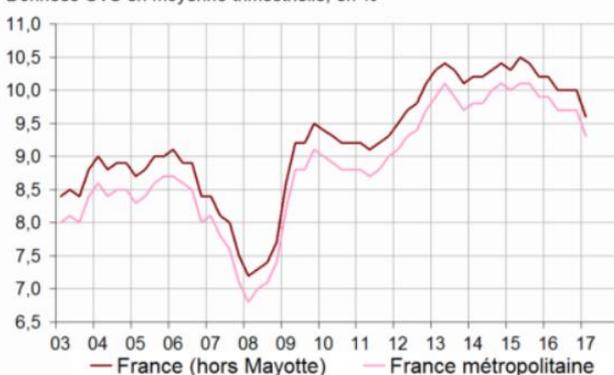
Sans juger *a priori*, mais en n'oubliant pas les engagements passés (et le passif) il va donc falloir voir ce que le nouveau ministre donne à l'épreuve des faits et au-delà des effets d'annonce. Et si l'enjeu de la continuité de l'action de la politique éducative est pris en compte et respecté.

Les défis économiques du Ministre Bruno Le Maire

Alors que Bruno Le Maire vient d'être nommé Ministre de l'économie et des finances, nous pouvons en ce début de quinquennat dresser un état des lieux sur les principaux défis auxquels il va devoir faire face, lui et le futur gouvernement, en matière d'économie.

Le principal défi, urgent et au long cours, est le problème du chômage. Si la courbe s'est légèrement inversée, le taux de chômage demeure encore élevé, à 10 %. De même l'économie semble générer une augmentation de l'emploi marchand depuis 8 trimestres. La question économique sous-jacente est en réalité le niveau du chômage structurel, c'est-à-dire celui inhérent à la structure de l'économie française et non simplement dû à la conjoncture économique. S'il est autour de 7 %, alors cela signifie politiques conjoncturelles et d'appariements entre demandeurs d'emploi et postes sont suffisantes et que la reprise économique devrait naturellement faire baisser significativement le taux de chômage. Si en revanche il est plus élevé (autour de 8-9 % par exemple), alors des réformes structurelles et de plus long terme sont à mettre en œuvre. C'est sur visiblement cette hypothèse que s'est placé le programme d'Emmanuel Macron, l'objectif principal de certaines mesures emblématiques (réforme du marché du travail par ordonnance, investissement dans la formation professionnelle) étant de faire baisser ce taux de chômage « structurel ». Le nouveau Président a choisi d'aller vite sur le sujet, mais le dialogue social et le débat parlementaire sont nécessaires dans ce type de réformes. Toute la question sera ainsi l'équilibre entre ces deux exigences. En outre, la gestion de l'assurance chômage par l'Etat, la volonté d'une flexisécurité plus développée, et même la poursuite dans la veine de la loi Travail sont, qu'on les désire ou non, de vraies révolutions. Toutefois, l'effet de ces mesures, quel qu'il soit, ne pourra s'observer réellement qu'au bout de quelques années et le gouvernement devra de toutes manières espérer que la croissance du PIB atteigne au moins 1,5 % en 2017, 2018 et 2019 s'il veut que le taux de chômage baisse les premières années.

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Ainsi, l'autre grand défi connexe est celui de la croissance. Là aussi les chiffres récents sont meilleurs (+1,1 % en 2016) et le nouveau Président devrait bénéficier d'un environnement macroéconomique plus favorable en zone euro et dans le monde (sous réserve d'éviter une autre crise financière et de tensions géopolitiques). Mais encore une fois la question économique sous-jacente demeure le niveau de croissance « structurel » ou « potentiel ». Or, à ce sujet, le débat entre économiste est encore plus vif que sur la question du chômage : le potentiel de

croissance d'une économie est une notion fragile... et pourtant indispensable pour éviter de faire des choix politiques structurant pour l'avenir en fonction de bons ou mauvais résultats économiques temporaires. Est-il de 1,5 % / 2 %, et alors il y a encore de nombreuses marges de manœuvre ou alors de 0,8 % et alors l'économie de la France est en surchauffe ?! Là encore, des mesures visent à favoriser cette croissance potentielle, notamment en matière d'éducation afin d'augmenter le niveau général de qualification des travailleurs (et donc leur productivité). Or, plus encore qu'en ce qui concerne les réformes du marché du travail, les réformes qui touchent à l'éducation sont lentes à produire leurs effets économiques. Afin de ménager la croissance à court terme, le nouveau Ministre de l'économie devra, dans une relative continuité avec la mandature précédente, jongler avec une politique s'appuyant à la fois sur des mesures « d'offre » (baisse de l'impôt sur les sociétés, allègement de charges) et des mesures de « demande » (suppression de la taxe d'habitation, allègement des cotisations sociales compensé qu'en partie par une hausse de la CSG).

Enfin, le dernier grand sujet économique concerne l'Union européenne et la zone euro. Il s'agit d'un enjeu central pour le Ministre puisque c'est lui qui siège à l'Eurogroupe, qui réunit les Ministres des finances de la zone euro... et dont la prochaine réunion est lundi prochain ! A ce titre on peut s'étonner du peu d'écho qu'a eu la conférence de presse d'Emmanuel Macron à Berlin : le Président de la République a évoqué la possibilité d'un nouveau traité afin de mettre en place un budget pour la zone euro et un parlement associé, proposition que la chancelière allemande n'a pas rejetée. C'est une étape importante dans la relation franco-allemande... mais ça sera maintenant le rôle du nouveau Ministre des finances de préparer les premières étapes de ce projet en dialoguant avec son homologue allemand, Wolfgang Schäuble – connu pour ses positions très ferme sur le respect des règles budgétaires et l'absence de mutualisation au niveau de la zone euro. Bruno Le Maire est de ce point de vue à la fois très germanophile et défenseur de la voix de la France. Emmanuel Macron avait largement évoqué les sujets bancaires, budgétaires et macroéconomiques en ce qui concerne la zone euro, en revanche les questions d'harmonisation sociale en matière de marché du travail ont été largement moins traitées. Or il y a sans doute actuellement des leviers politiques suffisants pour mettre en place plus rapidement des mesures économiques et sociale, y compris spécifiques à la zone euro.

Sur le sujet européen, si la relation avec l'Allemagne sera évidemment primordiale, le nouveau Ministre des finances devra faire face, comme ses prédécesseurs mais peut-être encore davantage, aux critiques quant à l'absence de démocratie et de transparence au sein de l'Eurogroupe. En effet, si tous les Ministres des finances de l'Eurogroupe tirent leur légitimité d'un gouvernement issu d'élections démocratiques, l'assemblée de Ministre que constitue l'Eurogroupe est informelle : des décisions très importantes y sont prises mais à huis-clos, avec pour seule trace écrite un communiqué souvent court.

L'exigence économique et démocratique sont d'abord que les citoyens voient concrètement les effets des mesures et des réformes pour qu'elles soient acceptées et qu'il y ait un cercle vertueux. Or tout cela peut se heurter à un mur car certaines réformes doivent avoir des effets à moyen terme et peuvent être très impopulaires. Et la ligne de crête politique sera étroite pour le nouveau Ministre entre le respect des règles budgétaires européennes et les recommandations de la Commission en matière de réformes structurelles, et des mesures qui pourront être vues comme trop libérales en France, les soutiens de la France insoumise et une partie du monde syndicale étant déjà mobilisé pour porter la contestation de ces réformes. Il est vrai qu'avec Gérard Darmanin Ministre du budget, il faudra voir si ce duo de ministres de droite, ne sera pas tenté d'aller au-delà de la feuille de route du Président sur certains sujets et en deçà sur d'autres.

Passation de pouvoir à Bercy : les mots qui font peur

18/05/2017 **Christian Chavagneux**Éditorialiste

Avant d'entrer dans le vif du sujet, les discours de passation de pouvoir des nouveaux ministres donnent un premier aperçu de leur philosophie économique générale. Il y a quelques mots rassurants, mais d'autres font plus peur, à l'image de ce qui s'est dit à Bercy.

Bruno Le Maire, le nouveau ministre de l'Economie et des Finances, a été le plus prolix des ministres économiques. Plusieurs thèmes importants ressortent de [son discours de prise de fonction](#).

« *Cette fraude fiscale est intolérable, intolérable* »

Les deux premiers sont plutôt de bon augure. Le ministre a tenu à saluer les efforts de son prédécesseur pour contribuer au sauvetage de la Grèce. Et pour le travail effectué en faveur de la lutte contre les pratiques fiscales douteuses : « *cette fraude fiscale est intolérable, intolérable* » a ainsi déclaré le ministre. Un bon point, qui devra être confirmé par des déclarations et des propositions claires pour remettre en cause l'optimisation fiscale agressive des plus aisés et des entreprises, telles qu'elles sont dénoncées par l'OCDE.

Esprit de conquête... fiscale

La suite est moins amène. Bruno Le Maire veut redonner « *l'esprit de conquête* » aux entrepreneurs, aux PME, à l'industrie, aux startups, en leur donnant « *la liberté de se développer encore plus* ». Gageons qu'à son poste, cette liberté signifie des baisses d'impôts importantes pour les entreprises.

Le nouveau ministre veut libérer les entreprises... des impôts

Le ministre veut également jouer à plein son rôle dans le développement de la construction européenne, notamment pour que notre continent puisse faire face à la puissance des Etats-Unis et de la Chine. Il reprendra donc sûrement les propositions du président de la République en faveur d'un budget et d'un ministre des Finances de la zone euro. Pourquoi pas. Mais saura-t-il également proposer, au-delà des techniques de gouvernance, un projet, des valeurs pour donner envie d'Europe ? A suivre.

Vers l'austérité

Ce qui est clair en tout cas, c'est que l'engagement européen du ministre passe par le fait que « *la France tienne ses comptes publics* ». Le président de la République souhaite arrimer le déficit public de la France juste sous la barre des 3 % du PIB, sans aller trop au-delà. Bruno Le Maire semble se fixer un objectif plus contraignant : « *dans une famille, on ne dépense pas plus d'argent qu'on en gagne. Je souhaite qu'en France, ce soit exactement la même chose* ».

Passons sur la comparaison erronée entre le budget d'une famille et celui d'un Etat : l'horizon temporel d'un Etat est bien plus long car il peut plus facilement rembourser ses anciennes dettes avec de nouveaux emprunts, ce qu'ils font tous : et, compte tenu de leurs poids macroéconomiques, les variations des recettes et des dépenses publiques ont un impact considérable sur l'ensemble de l'économie, on ne les ajuste pas sans conséquence.

Si les mots ont un sens, ceux du ministre signifient qu'il tentera d'aller vers l'équilibre budgétaire

Mais si les mots ont un sens, ceux du ministre signifient qu'il tentera d'aller vers l'équilibre budgétaire, le 0 % de déficit. Bref, qu'il engagera une forte austérité budgétaire. Et comme l'orientation est à la baisse des impôts, cela signifie une baisse des dépenses supérieure aux 3 points de PIB prévus par le projet présidentiel. Or, [comme l'a montré récemment l'OFCE](#), une diminution de 1 point de PIB des dépenses publiques entraîne une baisse du PIB de 0,6 % la première année, de 0,9 % les deux années suivantes et continue à avoir un impact négatif pendant cinq ans. Une politique susceptible de tuer la fragile reprise de l'emploi.

Le ministre a même été plus loin en souhaitant que, au-delà des acteurs publics, « *la nation française arrête de dépenser plus d'argent qu'elle n'en gagne* », soit une politique orientée vers une plus grande épargne, une politique à tendance déflationniste.

Enfin, la crainte d'échouer politiquement faute d'avoir su amadouer ce centre incontournable de pouvoir qu'est l'administration de Bercy était palpable. Il était assez fascinant d'entendre Bruno Le Maire rendre hommage à son excellence et à sa puissance. Le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, a même poussé son bref discours, rempli d'une humilité rare, jusqu'à lui déclarer « *je suis très heureux de vous servir* ». On pensait que c'était l'inverse...

La France est-elle victime d'une overdose de politique?

- [Jérôme Perrier](#) 19 mai 2017

Perçue à travers le regard sans concession de la presse étrangère, la France est décidément une bien curieuse contrée, où les citoyens ne cessent d'exprimer vigoureusement leur défiance à l'égard de leurs gouvernants (et de leurs élites en général), tout en manifestant une passion singulière et jamais tarie pour la politique.

Pour mieux palper ce saisissant paradoxe, rien ne vaut un point de vue extérieur, dans la mesure où il permet de mieux identifier certaines idiosyncrasies qui se dérobent à la vue des autochtones. Ainsi, en 1991, le journaliste américain Richard Bernstein publiait un livre pénétrant et qui n'a guère pris de ride (*Fragile Glory. A portrait of France and the French*)^[1], dans lequel il s'interrogeait notamment sur « la vénération sardonique » manifestée par les Français envers leur classe politique, ainsi que sur l'attention « exagérée et obsessionnelle » dont cette dernière faisait l'objet dans les médias hexagonaux. Le correspondant du *New York Times* s'étonnait en effet que nos politiciens, petits et grands, puissent monopoliser du matin au soir les plateaux de télévision, les studios de radio et les colonnes des journaux, éclipsant du même coup d'éminentes figures de la vie économique, scientifique ou intellectuelle (dont il est pourtant loisible de penser qu'elles avaient des choses au moins aussi importantes à dire sur le monde ou sur la société que des élus toujours en quête de promotion). Bernstein avait du reste parfaitement compris une réalité toujours tangible ; à savoir que matraquage médiatique ne signifie nullement adhésion corrélative, tant les citoyens de l'Hexagone adorent et détestent *en même temps* leurs hommes politiques, à l'égard desquels ils pratiquent volontiers cette règle théorisée un jour par Alain Juppé à propos de la presse : « la loi des 3 L » : lèche ; lâche ; lynche.

De fait, presque trente ans après le diagnostic de *Fragile Glory*, les choses n'ont guère évolué, puisque la schizophrénie que nous manifestons à l'égard de nos dirigeants demeure intacte. En cette année électorale 2017, force est ainsi de constater que malgré un climat ambiant de « tous pourris », les meetings des candidats sont pleins ; les émissions politiques font des scores d'audience dignes d'un épisode de *Navarro* ; et il y a même une sorte de nouveau consensus dans le pays pour s'extasier à l'envi devant les envolées déclamatoires du tribun Mélenchon ; et ce indépendamment du contenu de ses discours, le plus souvent escamoté dans des commentaires proprement envoûtés par la magie du verbe. Comme si une campagne électorale était une sorte de tournoi rhétorique, de défoulement oratoire, d'*hubris* incantatoire, où l'art de subjuguement des foules était finalement plus important que l'appréhension des réalités – qui pourtant, n'en doutons pas, reviendront comme un boomerang à la figure des électeurs, une fois l'ivresse du scrutin passée. *As usual*. Reste qu'il faut bien admettre que les journalistes ne sont pas les seuls à se passionner pour cette course élyséenne qui occupe maintes conversations familières aux quatre coins du pays, comme elle alimente en continu le complexe médiatico-sondager ; cette insatiable machine à commenter, décortiquer et analyser en temps réel le moindre épiphénomène d'une dramaturgie digne d'un *storytelling* aux multiples et spectaculaires rebondissements.

Cette appétence ancienne et durable des Français pour les affaires de la Cité se manifeste également dans les taux de participation, en particulier lors des scrutins présidentiels qui, pour l'ensemble de la V^e République, atteignent le niveau moyen – et impressionnant – de 82,3% de votants. La seule exception notable concerne le premier tour de 2002, mais il faut préciser que les 28,4% d'abstention enregistrés alors sont loin d'atteindre la moyenne de 45% constatée lors des présidentielles américaines ayant eu lieu depuis 1964, et qu'il correspond par ailleurs très exactement au chiffre moyen enregistré lors de *l'ensemble* des élections générales britanniques depuis cette même date. Quant au succès des émissions politiques, si la multiplication des chaînes fait qu'il est désormais impossible de retrouver les 25 millions de téléspectateurs du débat d'entre-deux-tours de 1974, il reste que les audiences (durant la campagne comme durant les primaires) sont tout à fait étonnantes et confirment que si bon nombre de nos compatriotes se disent amèrement déçus par leurs dirigeants et par leur manque patent de résultats (surtout en matière de chômage), cela ne signifie en rien une désaffection générale pour la politique en tant que telle.

De fait, il existe un contraste spectaculaire entre les données que l'on vient d'évoquer et l'image que nos citoyens ont de leurs élites gouvernantes. Celle-ci est en effet calamiteuse, comme l'indiquent toutes les enquêtes d'opinion, à l'image de celle réalisée en octobre 2016 par Harris pour l'ONG *Transparency International France*, et qui montre que 54% des sondés [jugent les personnes dotées de pouvoir comme plus ou moins corrompues](#) (ce chiffre montant même à 77% pour les parlementaires et 58% pour les journalistes) ! Une telle schizophrénie n'est du reste pas nouvelle puisqu'en 1991 Richard Bernstein jugeait les Français « fascinés par le pouvoir, et profondément cyniques envers ses détenteurs » ; citant à l'appui de son jugement peu amène une enquête montrant que 82% des électeurs pensaient que les politiciens « mentaient tout naturellement » – chose visiblement difficile à admettre pour un Américain. Ce qui est certain en tous les cas, c'est que nos élus ont beau avoir leur couvert mis dans toutes les salles de rédaction de France et de Navarre, ils n'en restent pas moins parfaitement incapables de gagner durablement la confiance de leurs mandants. Il est en effet frappant de constater que depuis une trentaine d'années l'alternance est devenue systématique dans notre pays, puisqu'il faut remonter à 1978 pour trouver une majorité sortante qui ait été reconduite par les électeurs ; ce qui est sans équivalent parmi les démocraties comparables à la nôtre. En effet, chaque fois que les Français ont eu l'occasion de s'exprimer à l'occasion d'une élection présidentielle ou législative, ils ont remercié le pouvoir sortant ; et les scrutins de 1995 et de 2007 ne font nullement exception à cette règle puisque dans les deux cas, le président élu a fait campagne sur le thème de la rupture : Jacques Chirac contre Édouard Balladur en 1995, avec le thème de la fracture sociale, et Nicolas Sarkozy douze ans plus tard, prétendant incarner la « rupture tranquille^[2] » avec le même Jacques Chirac (dont il était pourtant le ministre), présenté comme une sorte de roi-fainéant incarnation de l'immobilisme. Pour bien prendre la mesure de ce phénomène (trop peu souvent remarqué), il faut rappeler que durant la même période, au Royaume-Uni les conservateurs ont dominé la vie politique pendant dix-huit ans (remportant quatre élections générales consécutives), puis les travaillistes les treize années suivantes (remportant à leur tour trois élections de suite). À la même époque, en Allemagne, le chancelier Kohl est resté au pouvoir seize années, tandis qu'en mai prochain Mme Merkel serrera la main de son quatrième interlocuteur à l'Élysée...

La France fait donc bel et bien figure d'exception en Europe, et il est nécessaire de se demander quelle est la raison profonde de cette flagrante instabilité, où les sortants sont sortis à chaque nouveau rendez-vous électoral, dans une sorte de « dédagisme » frénétique. En réalité, la clé du mystère est exactement la même que celle qui explique pourquoi nous avons la réputation – justifiée – d'être un peuple épris de politique. En d'autres termes, l'instabilité des équipes aux responsabilités est le revers même d'une médaille dont l'envers est la passion hexagonale pour la chose publique. En effet, plus encore que dans d'autres démocraties, nos concitoyens attendent beaucoup, et même trop, de leurs dirigeants, et plus globalement de l'État. De longue date adeptes du volontarisme politique, ils continuent encore à rêver que le pouvoir peut sinon changer la vie, du moins améliorer substantiellement leur situation personnelle – d'où, inévitablement, à chaque scrutin, une déception qui est à la mesure des espoirs engendrés par une campagne électorale ayant derechef viré au *plus-offrant-que-moi-tu-meurs*. Ainsi, malgré une interminable théorie de déconvenues, nombre de Français s'obstinent à croire que c'est le gouvernement qui détient les clés

de leur destin personnel. Malgré un cuisant sentiment d'échec réitéré à chaque nouvelle alternance, ils persistent à penser que c'est à l'ordre politique qu'il appartient de réguler l'essentiel des rapports sociaux. Là où d'autres démocraties – comme les États-Unis^[3] – ont fait le choix de faire une place bien plus importante au droit sous toutes ses formes (droit civil, administratif ou social), ou – comme en Allemagne – à une cogestion fondée sur l'autonomie et le dialogue des partenaires sociaux. Bref, dans notre pays (où l'État a précédé la nation, et l'a même forgée), l'instance politique est encore l'objet d'une révérence presque sacrée et d'attentes totalement démesurées ; tout cela aux dépens d'une société civile placée en position de tutelle, comme si elle était incapable de prendre des initiatives et de mener à bien ses propres projets. Le Général de Gaulle avait coutume de dire qu'en France, rien de grand ne se fait si l'État ne s'en mêle pas (un constat désabusé qui visait en particulier le patronat considéré comme malthusien, peu entreprenant, allergique au risque et tout juste bon à solliciter protections et subventions). Force est de constater que bien des Français sont restés gaullistes en ce sens qu'eux aussi attendent souvent du pouvoir qu'il leur apporte protection, impulsion et inspiration.

Cette spécificité gauloise est au cœur de la relation ambiguë que notre pays entretient avec la mondialisation, dès lors que celle-ci diminue considérablement le champ d'intervention et la capacité d'action des gouvernements nationaux. C'est également la cause fondamentale de notre apparente allergie envers une philosophie libérale sans doute plus en phase avec les mentalités anglo-saxonnes en ceci qu'elle prône un État et une politique plus modestes, faisant une place centrale à la responsabilité individuelle, tout en cherchant à redonner aux citoyens (et aux consommateurs) une capacité d'initiative disputée par une bureaucratie imbue de sa prétention à incarner seule l'intérêt général. C'est pourquoi l'on est en droit d'espérer que le libéralisme dont se revendique le nouveau président de la République se traduira par une appréciation plus raisonnable de la place adéquate de l'ordre politique dans la vie de la nation et des millions d'individus qui la composent. En d'autres termes, que l'État-obèse actuel, tout à la fois tentaculaire et impuissant, laissera enfin la place à un État fort dans les domaines qui doivent strictement être les siens ; tandis que les illusions nées d'une rhétorique politique ampoulée ne parasiteront plus une société civile bien mieux à même que nos élites gouvernantes de redonner au pays la vigueur qui fut jadis la sienne.

[1] Richard Bernstein, *Fragile Glory: A Portrait of France and the French*, London, Bodley Head, 1991 (traduit et publié la même année chez François Bourin sous le titre : *Fragilité de la France*).

[2] Sylvie Strudel, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté ? », *Revue française de science politique*, 3/2007 (Vol. 57), p. 459-474.

[3] Voir à ce propos le magistral essai de Laurent Cohen-Tanugi, *Le Droit sans l'État : sur la démocratie en France et en Amérique*, Paris, PUF, 2016, 3^e éd.

« Emmanuel Macron incarne la réunification de la bourgeoisie »

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHRISTOPHE DEROUBAIX LUNDI, 15 MAI, 2017 L'HUMANITÉ

Jérôme Sainte-Marie, politologue, auteur de l'ouvrage "le Nouvel Ordre démocratique". Photo : Bertrand Langlois/AFP

Pour le politologue Jérôme Sainte-Marie, Emmanuel Macron rassemble libéralisme économique et libéralisme culturel, satisfaisant un bloc élitare qui se sent menacé. Entretien.

Vous affirmiez quelques jours avant le second tour que la bourgeoisie avait trouvé son candidat en Emmanuel Macron. Dans le même temps, celui-ci a été considéré comme le rempart de la République face à l'extrême droite. Qui a gagné dimanche dernier ? La bourgeoisie ou la République ?

Jérôme Sainte-Marie C'est en effet ce que j'ai dit même si je suis un peu sorti de mon rôle ! (Rires.) Commençons par le contenu idéologique de l'offre d'Emmanuel Macron, qui est très clair : il s'agit de la réunification de tous les libéralismes, le libéralisme économique et le libéralisme culturel. L'illusion que la gauche pouvait promouvoir le libéralisme culturel sans en tirer de conséquences quant au libéralisme économique – et inversement pour la droite – vole en éclats. Hamon et Mélenchon figurent le renouvellement du libéralisme culturel sans le libéralisme économique. Fillon, c'est le contraire. Cette réconciliation des deux libéralismes est également inscrite dans les traités commerciaux internationaux, comme le Tafta. Elle est portée sur le plan international par des chefs d'État comme Justin Trudeau.

Les élites des deux bords se retrouvent idéologiquement. Cela correspondant aussi à une pratique politique des gouvernements de droite ou de gauche, dont la convergence, quinquennat après quinquennat, était toujours plus éclatante. Mais les alternances divisaient de plus en plus artificiellement le bloc élitare, que l'on peut appeler plus clairement la bourgeoisie. Cette dernière s'est rendu compte que ses divisions historiques étaient fatales à la mise en œuvre de son projet commun de réformes. Elle s'est donc réunifiée sous la forme du bloc élitare. Cette réunification aurait pu se produire entre les deux tours. Cela s'est fait de manière plus brutale et plus rapide, avant même le premier tour, avec la création du mouvement En marche ! d'Emmanuel Macron. Ce dernier incarne parfaitement cette réunification idéologique et sociale de la bourgeoisie française pour donner aux réformes la plus grande force propulsive possible.

Ce projet est-il majoritaire dans la société française ?

Jérôme Sainte-Marie Soulignons d'abord que le premier tour a révélé un vote de classe d'une puissance inédite, du moins depuis les années 1970. C'est aujourd'hui une réalité aveuglante. On n'avait pas vu cela depuis le référendum de 2005.

On a, d'un côté, les catégories populaires, qui représentent la majorité du salariat, dont le vote s'est divisé entre Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. De l'autre, François Fillon et Emmanuel Macron ont rassemblé le bloc élitare – les chefs d'entreprise, les cadres en général, les détenteurs de patrimoine, donc beaucoup de retraités, et aussi, parmi les jeunes, certaines catégories d'étudiants. Ces deux blocs rassemblent chacun entre 40 et 45 % des suffrages exprimés. Le voile d'illusion idéologique que représentait le clivage gauche-droite est en train de se déchirer.

À cette occasion, la réunification de la bourgeoisie est éclatante. Globalement, le bloc élitare, c'est la France qui a voté oui en 2005. Cela lui donne un avantage pour gouverner puisqu'il domine sans partage l'appareil de l'État et la direction des grandes entreprises. Plus durablement, toutes les structures institutionnelles convergent, y compris les instances de contrôle. La division partisane de la bourgeoisie, notamment dans la haute fonction publique et dans la direction des médias, constituait un garde-fou que ce processus d'unification idéologique pourrait supprimer.

Ce qui est plus embêtant pour elle, d'un point de vue politique, c'est que cela devient visible. Une domination s'affaiblit quand elle avance sans masque. Par exemple, l'alternance sans véritable alternative est la solution optimale pour maintenir l'ordre social. La clarification actuelle, pour reprendre le mot de Manuel Valls, pourrait s'avérer une mauvaise idée. La disparition de médiation entre le monde des affaires et le milieu politique, avec un président de la République directement issu du premier, constitue une transparence redoutable pour un système en crise.

Cette élection présidentielle marque la fin d'un cycle. Quels sont les marqueurs du nouveau cycle ?

Jérôme Sainte-Marie De manière très schématique, la vie politique française a été longtemps structurée par deux grands blocs, la gauche et la droite, subdivisés en leur sein par deux forces. C'était le clivage politique qui était essentiel. Aujourd'hui, c'est le

clivage sociologique qui est primordial, en ce sens qu'il détermine les opinions des électeurs et le comportement des élus. À l'intérieur de ce clivage, les cultures politiques servent de nuancier.

Ce cycle qui s'ouvre sera marqué par des tensions d'une intensité telle qu'on n'en avait pas connu depuis quarante ans, dites-vous...

Jérôme Sainte-Marie Lorsque vous faites un travail sur la violence politique, vous vous rendez compte qu'elle peut intervenir lorsque les clivages se superposent. Pour prendre un exemple extrême, la révolte du prolétariat catholique en Irlande du Nord doit beaucoup à la coïncidence des séparations sociales et des séparations religieuses. Cette analogie peut servir pour analyser la situation politique française, en remplaçant les différences religieuses par les oppositions partisans.

Le premier facteur de tension est donc l'estompement du clivage gauche-droite au profit d'un choc entre libéralisme élitaire et souverainisme populaire. Intérêt social et valeurs politiques coïncident. Le premier tour a ainsi permis une forme de décantation sociologique, facilitée par l'affaiblissement du PS, qui était devenu un parti interclassiste.

Le second facteur est que les Français ont de plus en plus conscience que cette opposition sociale est fondamentale. Les études montrent que leur explication de vote renvoie très souvent à des considérations très matérielles, et antagonistes.

J'ajoute un troisième élément : si nous allons vers des solutions à la Blair ou à la Schröder, même si la situation générale du pays devait s'améliorer, dans ce modèle l'accroissement du bien-être de certains pourrait s'accompagner d'une plus forte précarisation ou paupérisation pour d'autres. Dans un pays de culture égalitariste comme la France, cela générerait des tensions très fortes, qui trouveraient dans le nouvel ordre démocratique une traduction politique directe. C'est tout le paradoxe de la « grande réconciliation » qu'incarne Emmanuel Macron.

[Christophe Deroubaix](#)

correspondant à Marseille

Macron président : laissons-lui ses chances, par Jean Daniel

"Ne confondons pas le besoin de mettre en garde avec celui de torpiller."

[Jean Daniel](#) Publié le 19 mai 2017 à 11h02

De retour ? Oui, enfin. Car rien ne devait me dispenser du besoin d'accompagner l'incroyable épopée d'Emmanuel Macron, cet enfant prodige qui n'était pas présidentiable mais qui est devenu un vrai président. Rien ne pouvait justifier que je paraisse bouder ce qui a fini par devenir une joie populaire. Accompagner, ce n'est ni se soumettre ni se démettre. Mais on peut critiquer fermement sans injurier ni, et cela a été fait, tenter de déshonorer. Cela dit, et comme les Français ont pour habitude de brûler ce qu'ils avaient adoré la veille, et qu'ils ont pour ce faire des guides prestigieux, il faut s'armer de vigilance.

L'avalanche des obstacles que devra surmonter notre président et le catalogue de ses contradictions sont sans doute exposés avec bon sens par les experts. Ils charpentent déjà une offensive qui conjugue les extrémismes de tous bords et surtout celle des intellectuels, nos amis, nos frères, comme s'ils avaient une honte secrète d'avoir été pris par surprise par cet homme insolent de jeunesse qui réveille les ambitions des plus précoces et plonge dans l'immobilisme les plus fatigués. Il reste qu'on n'a pas envie de bouder le plaisir que l'on ressent devant la jeunesse du nouveau président, et ensuite devant la façon dont son élection a été accueillie dans le monde. Car dans certains pays, et à New York ou à Montréal, les manifestations ont été plus enthousiastes et plus prolongées qu'en France. Oui, nous avons été fêtés à l'étranger, et ceux des Français qui y ont assisté n'en reviennent toujours pas. On a célébré la France où, selon les nôtres, la gauche se mourait, le centre avait disparu et la droite était déchirée par le ridicule.

Alliés vigilants et garde-fous

Restent Mélenchon et Marine Le Pen. Et le mécontentement bien compréhensible sur lequel ils ont capitalisé. Aujourd'hui, revanchards, ils fourbissent les armes pour les prochaines élections. Rappelons tout de même à ceux de nos amis qui s'alarment devant les incertitudes et les risques représentés par ce jeune inconnu en politique que, sans la bourrasque Macron, nous serions peut-être en train d'introniser Marine Le Pen, nouvelle présidente de la France. Alors n'oublions pas d'où nous venons avant de passer aux réserves amères et distinguées. Et ne confondons pas le besoin de mettre en garde avec celui de torpiller.

Rapidement, au passage, je rappelle qu'Emmanuel Macron aura quelques alliés vigilants et des garde-fous pour l'accompagner dans sa conduite du pays. Les lois sociales ? C'est avec elles que les syndicats ont pratiqué le socialisme et la social-démocratie. La laïcité ? Je rappelle que c'est le combat de la République. La collaboration avec la droite ? Quand Emmanuel Macron rappelle que la gauche n'a pas cru devoir s'opposer à la décision de Jacques Chirac de reconnaître que la France avait commis des crimes dans la rafle du Vél'd'Hiv', il aurait pu ajouter que la longue marche vers l'émancipation des femmes, après avoir été initiée par de Gaulle, a fait un bond avec la loi Giscard-Veil sur le droit à l'avortement. Est-ce à dire que Macron est l'héritier des "réconciliateurs", "ni de droite ni de gauche", de ces centristes dont l'histoire est un échec perpétuel ? Ou s'abandonne-t-il à rêver comme Mirabeau à la réconciliation entre l'Ancien Régime et la Révolution ?

L'historien Michel Winock qui, dans "[Libération](#)", a qualifié Macron de "nouveau-né de l'histoire qui est en train de s'inventer" et fait de lui l'héritier de De Gaulle plus que celui de Jean Lecanuet (candidat à l'élection présidentielle de 1965 qui mit le Général en ballottage). Qu'est-ce qui nous empêche après tout de penser que les jeunes gens qui suivent Macron et qui paraissent épouser cette nouvelle conception de la politique française ne puissent réussir à surmonter ses clivages et ses traditions ? Cela se traduira-t-il par un progrès ou un recul ? Cela dépendra finalement de cette jeunesse qui découvre une sensibilité politique que nous n'avons pas connue, même et surtout en Mai-68. Et de leur capacité à réduire l'écart qui sépare les citoyens de leurs élus.

Critique constructive

Peut-être faut-il se souvenir que même Benjamin Constant (avec Germaine de Staël bien sûr), pour qui j'ai toujours eu un faible, rêvait de réconcilier l'autorité monarchique et l'élan populaire en pleine Révolution. Mais je crois néanmoins que les deux traditions de la vie politique française qui relèvent d'un héritage culturel métaphysique sont trop profondes pour pouvoir disparaître. Sous quelle forme peuvent-elles réapparaître ? Hélas, je crains sous la forme la plus violente et la plus archaïque, avec la résurrection des vieux rêves soit pour l'autoritarisme social, soit pour la mobilisation contre l'économie capitaliste, quelle qu'elle soit. C'est ce qui me semble le plus préoccupant et c'est là-dessus que je voudrais que nous puissions avec clairvoyance exercer notre devoir de critique constructive envers Emmanuel Macron.

Je ne veux pas oublier l'Europe, sujet essentiel, indépassable et peut-être dominant. Sur ce plan, les propos d'[Emmanuel Macron](#) ne peuvent être définitifs car ils ne sont en rien convaincants dans la mesure où ils affirment davantage une volonté d'appartenance qu'une détermination réformatrice. Voilà un sujet sur lequel il faut accompagner sans ménagement notre nouveau président. Mitterrand disait : "La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir." C'est une réflexion que nous avons faite nôtre et nous la rappellerons pour refaire l'Europe.

Jean Daniel

Laurent Wauquiez reste à la Région

Par Acteurs de l'économie | 19/05/2017, 10:17 | 439 mots

Cerino / ADE)Il aura maintenu le suspens jusqu'au bout. Laurent Wauquiez a annoncé, ce vendredi, qu'il serait suppléant d'Isabelle Valentin pour les législatives dans la première circonscription de la Haute-Loire. Il fait donc le choix de rester président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

>> Article actualisé le 19 mai à 14h30

Il sera bien candidat aux élections législatives du mois de juin. Mais en tant que suppléant d'Isabelle Valentin. C'est l'annonce qu'a faite ce vendredi matin Laurent Wauquiez, député sortant de la première circonscription de Haute-Loire. En décidant de ne pas se représenter, le numéro 2 Les Républicains choisit donc de rester président de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De fait, la loi sur le non-cumul des mandats, qui entre en vigueur dès le mois de juillet, empêche tout élu d'exercer deux mandats électifs.

"Il nous appartient aujourd'hui de poursuivre les grands chantiers régionaux que nous avons initiés, encore une fois, en demeurant au plus près du terrain. J'ai donné ma parole aux électeurs de ma Région et je la tiendrai. Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai choisi de conserver mon mandat de Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes", a fait savoir Laurent Wauquiez, qui a attendu la date limite de dépôt des candidatures pour faire connaître sa position.

"Les sirènes parisiennes ne guideront pas mon action politique. Je reste convaincu que c'est par le terrain, ici, dans ma Région, beaucoup plus que par l'action parlementaire à Paris, que nous changerons la vie de nos concitoyens", a-t-il indiqué pour expliquer son choix, qui était également une de ses promesses de campagne.

Contacté par Acteurs de l'économie - La Tribune la semaine dernière, [Etienne Blanc, premier vice-président en charge des Finances l'avait affirmé](#) : "Laurent Wauquiez ne partira pas". A cette date, le nom du président de la Région était bien inscrit sur la liste Les Républicains des candidats aux élections législatives.

"Il faut des hommes politiques de premier plan dans les collectivités territoriales. La visibilité y est plus grande qu'au niveau national. Laurent Wauquiez est à la tête de la première grande région française. Il a le talent et l'efficacité pour en faire quelque chose de grand. C'est ici que l'on crée, innove et réalise. La France ne s'en sortira pas sans décentraliser", a réagi Etienne Blanc suite à l'annonce officielle de Laurent Wauquiez.

Béatrice Berthoux, sa vice-présidente LR en charge des lycées, partage la même analyse : "Ce qui le pousse c'est l'action. Il a tenu parole en restant à la tête de cette assemblée. Et c'est une bonne nouvelle".

Emmanuel Macron. Une cote de confiance au plus bas pour un président élu

Modifié le 18/05/2017 à 16:30 | Publié le 18/05/2017 à 16:29

Emmanuel Macron et Édouard Philippe jouissent d'une moins bonne cote de confiance que leurs prédécesseurs lors de leur entrée en fonction. Seulement 45 % des Français font confiance au nouveau président et 36 % à Édouard Philippe, selon le premier baromètre Elabe.

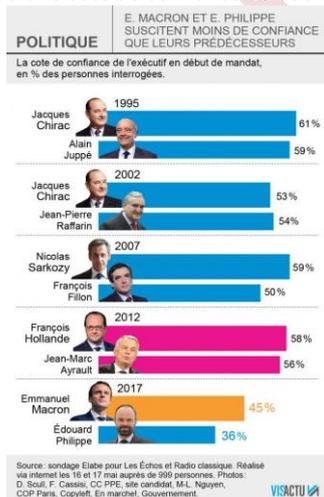
Pas d'état de grâce pour Emmanuel Macron, et son Premier ministre, Edouard Philippe. Selon le premier baromètre Elabe consacré au nouvel exécutif diffusé jeudi, moins d'une semaine après son investiture, 46 % des personnes interrogées disent ne pas faire confiance au nouveau chef de l'Etat pour affronter les problèmes du pays. 9 % sont sans opinion, selon cette enquête pour *Les Echos* et *Radio classique*.

La confiance dans le nouveau chef du gouvernement est encore plus limitée. Les Français ne sont que 36 % à faire confiance à Édouard Philippe. 43 % ne lui font pas confiance pour affronter les problèmes de la France. 21 % sont toutefois sans opinion, compte tenu de sa faible notoriété.

Plus faible qu'Hollande, Sarkozy ou Chirac

Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux observés pour leurs prédécesseurs. En mai 2012, François Hollande, alors fraîchement élu président de la République, voyait sa cote de confiance s'établir à 58 %, son Premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault, ayant la confiance de 56 % des Français. En juin 2007, quelques semaines après l'élection de Nicolas Sarkozy, la cote de confiance de celui-ci était de 59 % alors que François Fillon se contentait de 50 %. Cinq ans auparavant, Jacques Chirac inaugurerait son second mandat avec une cote de confiance de 53 %, un chiffre légèrement inférieur celui de son Premier ministre d'alors, Jean-Pierre Raffarin (54 %).

En 1995, la cote de confiance de Jacques Chirac était supérieure à 60 % (61 %), alors qu'Alain Juppé, son Premier ministre, avait la confiance de 59 % des Français. Elle était de 74 % pour [François Mitterrand](#) en 1981, et de 57 % en 1988. En 1974, [Valéry Giscard D'Estaing](#) bénéficiait lui d'une cote de confiance de 60 %.



Emmanuel Macron et Édouard Philippe jouissent d'une moins bonne cote de confiance que leurs prédécesseurs lors de leur entrée en fonction. | Visactu

La chute de Mélenchon

Alain Juppé reprend la première place au classement des personnalités (50 %, +6), devant Jean-Yves Le Drian (37 %, +6).

Jean-Luc Mélenchon s'effondre en revanche, avec une chute de 17 points en un mois à 34 %, François Bayrou perd 3 points à 31 % et Marine Le Pen, battue au second tour de la présidentielle, en perd 7 à 25 %.

Enquête réalisée en ligne les 16 et 17 mai auprès de 999 personnes de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Marge d'erreur de 1,4 à 3,1 points.

Comment les partis sont-ils financés ? le 9 10 2013

Jusqu'en 1988, il n'existait pas de lois fixant les règles de financement des partis, ni de financement public. **Les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990, du 19 janvier 1995 et du 11 avril 2003** ont remédié à ce manque, notamment en plafonnant les dépenses électorales.

Les partis sont d'abord financés par des **ressources privées**. Il s'agit :

- des cotisations de leurs adhérents et de leurs élus, qui étaient traditionnellement la source de financement des partis de masse. Les cotisations sont généralement d'un montant peu élevé et ne suffisent pas à faire face aux dépenses de fonctionnement ;
- des dons des personnes privées, limités à 7 500 euros par an et par personne. Ils sont généralement obtenus au moment des élections et non dans le cadre normal du fonctionnement des partis ; depuis 1995, les dons sous quelque forme que ce soit des personnes morales (entreprises) sont interdits.

La nouveauté apportée par les lois sur le financement des partis est le **financement public des partis**. Si, depuis longtemps, les dépenses électorales sont remboursées aux candidats ayant atteint un certain seuil (5% des voix), il n'en allait pas de même des dépenses permanentes des partis.

La loi prévoit un financement public accordé aux différents partis, en fonction de deux critères cumulatifs :

- les résultats aux élections législatives, pour ceux qui ont présenté des candidats ayant obtenu au moins 1% des voix dans au moins 50 circonscriptions,
- et le nombre de parlementaires.

Ainsi, en 2013, le montant global versé aux partis et formations politiques de métropole et d'outre-mer s'est élevé à 70 083 332,15 € dont notamment : 28 480 742,50 € pour le PS ; 19 870 309,79 € pour l'UMP ; 5 543 646,41 € pour le FN ; 3 521 792,11 € pour Europe Écologie-Les Verts ; 3 222 320,99 € pour le PCF (décret n°2013-430 du 27 mai 2013).

En cas de non respect de la parité hommes-femmes pour la présentation de candidats aux élections, les formations sont pénalisées financièrement.

Ce dispositif est complété par un strict encadrement du financement des campagnes électorales dont les dépenses sont plafonnées et récapitulées, comme les dons, dans un **compte de campagne établi par un mandataire financier** et certifié par un expert comptable, puis transmis à une commission spécialisée pour vérification. Cela sous le **contrôle du juge de l'élection** : Conseil constitutionnel pour l'élection présidentielle et les élections législatives, et juge administratif pour les autres élections.

Enfin, afin d'éviter les cas, rarissimes, mais très médiatisés, d'enrichissement personnel liés à leurs fonctions, les élus sont tenus de déclarer l'état de leur patrimoine en début et en fin de [mandat](#).

L'inspection, premier plan social de la nouvelle ministre du Travail

La nomination de Muriel Pénicaud, ex-DRH de Dassault et Danone, livre un message clair : les "réformes structurelles" seront menées au pas de charge. L'inspection du travail, soumise à de profondes coupes d'effectifs, est en première ligne.

Moins 16 % de postes à Paris, moins 10 % en Île-de-France, moins 13 % en région Grand-Est... Si ce n'est pas une mise en coupe réglée de l'inspection du travail, cela y ressemble fortement. En Île-de-France, la nouvelle a été annoncée le 2 mai aux représentants du personnel, soit entre les deux tours de la présidentielle. Les ministres passent mais, en silence, pièce par pièce, la casse de l'inspection continue. Loin d'infléchir la tendance, le nouveau gouvernement et sa ministre du Travail [nommée mercredi 17 mai, Muriel Pénicaud](#), ex-DRH chez Dassault et chez Danone, présagent au contraire de son aggravation. Désabusés, les agents de l'inspection espèrent un mouvement de solidarité plus large avec leur profession.

En attendant, ce jeudi, soit au lendemain de la nomination de la successeur de Myriam El-Khomri rue de Grenelle, les salariés du ministère du travail se sont mobilisés un peu partout en France. « *Ce n'était pas délibéré, mais le timing est bon* », constate Julien Boeldieu, le secrétaire national de la CGT au sein de cette administration [1]. Un appel avait été lancé par une intersyndicale composée de l'intégralité des organisations qui y sont implantées [2]. De quoi donner l'occasion à la nouvelle ministre, qui sera probablement amenée à diriger les prochaines réformes du code du travail et [de l'assurance chômage](#), de démontrer ses qualités en matière de « *dialogue social* ».

À Aubervilliers, la Direccte occupée

À Paris, un peu esseulés, les agents organisaient un barbecue sur la place Stalingrad pour s'offrir un peu plus de visibilité. Avant une manifestation régionale devant le siège de la Direccte (les [services déconcentrés du ministère](#)) à Aubervilliers, qui a tourné [en occupation du site](#), finalement levée en fin de soirée. Les personnels demandaient à rencontrer au plus vite leur nouvelle ministre, et que celle-ci revienne sur les baisses d'effectifs. En Île-de-France, 49 postes d'inspecteur ou contrôleur sur 468 doivent être supprimés d'ici la fin de l'année, dont 24 à Paris. Des programmes similaires seraient en préparation dans toute la France.

« *L'annonce de ces suppressions de postes a été violente*, se désole Émelyne, contrôleuse puis inspectrice à Paris depuis dix ans, syndiquée chez Sud-Travail. *Aujourd'hui, on est déjà en sous-effectif, dans l'urgence permanente. Dans le même temps, sur le terrain, on voit sans cesse des salariés épuisés par leur travail. C'est intolérable de supprimer encore des postes. Si nous ne sommes plus là pour limiter les abus, ça va être l'horreur !* »

2.000 agents pour 18 millions de salariés

« *Nous devons déjà couvrir des secteurs de 10.000 salariés chacun*, confirme sa collègue Louise, une contrôleuse de trente-et-un ans, membre de la CGT. *Les collègues sont dépassés par la masse de travail, et les salariés ne parviennent plus à nous joindre. On est au bout de ce que l'on peut faire. En supprimant encore des postes, ils attaquent les os !* » « *Le ministère du Travail subit de plein fouet les conséquences des politiques d'austérité et des réorganisations*, déplore l'intersyndicale locale dans un communiqué. *Entre 2009 et 2017, les effectifs des Direccte ont diminué de près de 20 %, passant de 9.826 à 7.983 [agents].* »

Les inspecteurs et contrôleurs sont parmi les plus affectés par cette hémorragie, qui touche toutes les catégories de personnel du ministère. On compterait aujourd'hui à peine 2.000 agents de contrôle pour 18 millions de salariés concernés. « *La nouveauté*, détaille Julien Boeldieu, *c'est qu'ils ne se contentent plus de ne pas remplacer les départs en retraite. Lorsqu'un poste est vacant, par exemple quand un agent est muté, ils ferment le poste. Cette année, il n'y a que 28 postes ouverts au concours pour toute la France, alors qu'il y en a 27 fermés rien que sur la région Grand-Est !* »

Du contrôle... au conseil aux entreprises

Une neutralisation pure et simple de l'inspection est-elle en cours ? « *Ils ne peuvent pas nous démanteler, car la France est signataire de la convention 81 de l'Organisation internationale du travail*, relève Julien Boeldieu. *Mais ils peuvent nous empêcher de fonctionner, nous orienter, transformer nos missions.* » Outre les coupes au sabre dans les effectifs, l'inspection a vu son organisation évoluer ces dernières années. Tandis que les moyens affectés aux salariés diminuent, la hiérarchie demande, de plus en plus, aux inspecteurs de conseiller les entreprises.

« *On cherche à nous transformer en service de conseil et d'audit*, alerte Julien Boeldieu. *Or le renforcement du conseil aux entreprises se fait au détriment du renseignement des salariés, qui est en train de disparaître* », complète sa collègue Louise. La contrôleuse s'inquiète des

conséquences des réformes passées et futures : « Il y a eu une réforme par an sous François Hollande ! D'une part on réduit sans cesse les droits des salariés. D'autre part, ce sont ces réformes qui rendent le code illisible. Nous sommes à peine formés, et n'avons même plus le temps d'assimiler les changements. »

Une lutte d'intérêt général

La perspective d'une nouvelle réforme, annoncée comme d'autant plus rapide qu'elle serait conduite par ordonnances, n'est donc pas pour rassurer les agents de l'inspection : « Un droit différent par entreprise, ce serait comme supprimer notre métier, estime Louise. On ne pourrait plus contrôler. » « On remet en cause toutes les institutions sur lesquelles les salariés peuvent s'appuyer pour faire valoir leurs droits, insiste Julien Boeldieu. L'inspection du travail, les institutions représentatives du personnel au sein des entreprises, les Prud'hommes... »

Confrontés à la mise en cause de leur métier, ainsi qu'aux attaques contre le code du travail, les inspecteurs se trouvent à la fois en première ligne, et isolés dans leur combat. « Le NPA, le PC ou LO publient quelques communiqués, note Julien Boeldieu. On a aussi été soutenus lors de l'affaire Tefal. Mais cela reste ponctuel. Pourtant, nous ne sommes pas les premiers concernés ! La solution passera par des luttes interprofessionnelles, notamment contre les ordonnances. » Pour Louise, il y a urgence : « Il faut y aller maintenant. Sinon, on va prendre cinq années de réformes. Ça serait terrible. »

[@Thomas Clerget](#)

La représentativité syndicale par branche

samedi 20 mai 2017

La CFDT est devenue première organisation syndicale au niveau national interprofessionnel devançant la CGT et FO. Cette nouvelle hiérarchie syndicale constitue en soi un événement historique. Mais qu'en est-il au niveau des branches, quelles sont les évolutions entre 2013 et 2017 et quelles conséquences pour les organisations et le dialogue social auront ces évolutions. Quelques éléments d'analyse.

2017 : un changement fondamental au niveau des branches

L'autre enjeu de la mesure de l'audience électorale de 2017 était de connaître les organisations syndicales qui vont pouvoir participer aux négociations. En effet, à partir de cette année, seules les organisations ayant obtenu au moins 8 % des suffrages aux élections professionnelles dans la branche seront déclarées représentatives. En 2013, pour assurer la transition entre les deux systèmes de représentativité, les organisations représentatives au niveau national interprofessionnel gardaient leur représentativité au niveau de la branche quelle que soit leur audience. Autant dire que cette évolution va profondément changer le paysage syndical dans de nombreuses branches.

Quelles évolutions depuis 2013 pour les principales organisations syndicales ?

Avec ses 26,37 % au niveau global, la CFDT est représentative dans 418 branches sur 458. Elle est en tête dans 175 branches et deuxième dans 143. Elle fait quasiment jeu égal avec la CGT, ce qui était loin d'être le cas en 2013. Par contre, elle connaît des évolutions contrastées dans les branches de plus de 40 000 salariés que nous avons étudiées avec des hausses importantes dans certaines (l'immobilier, le commerce de détail, le personnel au sol des transports aériens par exemple) mais aussi des baisses sensibles ou des déconvenues dans d'autres notamment dans les branches qui contiennent beaucoup de petites entreprises (coiffure, particuliers employeurs, pharmacie, etc.) et où la participation a été faible au scrutin de janvier dans les petites entreprises. La CFDT est globalement confortée dans ses bastions comme par exemple l'assurance, la métallurgie, la plasturgie, la chimie, les HCR (hotels cafés restaurants), le bâtiment, etc. Dans l'encadrement, elle conforte sa première place avec 26,98 %, en légère progression par rapport à 2013.

Globalement, la baisse de la CGT constatée au niveau national interprofessionnel se retrouve logiquement de façon assez homogène dans les branches de plus de 40 000 salariés. S'il n'y a pas de perte vertigineuse dans ces branches, l'érosion est bien réelle et traduit probablement un problème d'image globale de l'organisation. Malgré tout, avec ses 24,85 %, la CGT peut encore se rassurer puisqu'elle reste représentative dans 401 branches, en tête dans 185 et deuxième dans 141, en retrait toutefois par rapport à 2013.

En conformité avec son résultat général, FO n'a pas connu d'évolution sensible dans les branches. Première dans 35 branches, elle est le plus souvent troisième organisation (dans 148 branches). Forte encore dans le BTP malgré des baisses sensibles, elle progresse dans les services de l'automobile, la restauration ou encore dans un de ses bastions traditionnels où elle talonne la CGT, la sécurité sociale.

Quant à la CFE-CGC, avec 10,67 %, en progression de 1,24 point par rapport à 2013, elle améliore son score dans de nombreuses branches. Elle conforte ses résultats dans les branches où elle était déjà forte telles que les télécommunications, les industries pharmaceutiques, la chimie, et particulièrement dans les banques où elle devient la première organisation. Dans l'encadrement (+1,25 point), elle prend uniquement la deuxième place avec 19,39 % en passant devant la CGT. Malgré ces bons résultats, sa place reste modeste : elle ne garde sa représentativité globale que dans 164 branches et est représentative dans 302 branches dans l'encadrement.

Si la CFTC garde sa représentativité au niveau national interprofessionnel avec une très légère progression de 0,19 point, elle ne la garde que dans 203 branches. Plus encore que la CFE-CGC, la CFTC va se trouver fragilisée pour le nouveau cycle avec moins de négociateurs, moins d'influence sur les négociations d'entreprises dans la branche. Elle enregistre ses meilleurs résultats (plus de 15 %) dans des branches du commerce, la prévention sécurité et les prestataires de services.

Avec 5,35 % et 1,26 point de progression, l'UNSA conforte sa sixième place mais reste encore très éloignée de la barre des 8 % qui lui assurerait sa représentativité au niveau national interprofessionnel. Elle est représentative dans 86 branches, un peu plus qu'en 2013 (+6). La progression de l'UNSA est surtout notable dans les branches sans tradition syndicale forte et notamment dans les secteurs de petites entreprises à la faveur de son bon résultat aux élections TPE de janvier 2017.

Pour mémoire, Solidaires, en situation quasi stable par rapport à 2013 avec 3,46 %, n'est représentative que dans 35 branches et ne pèse que très peu dans le paysage syndical du secteur privé.

Quel avenir pour la négociation de branches ?

Suivant le positionnement des organisations, les résultats dans les branches vont avoir un impact sur le dialogue social. Dans 58 branches pour la CGT et 40 pour la CFDT, leur score dépasse les 50 % et donc elles peuvent soit signer seules un accord ou faire valoir leurs droits de veto. Par ailleurs, les deux organisations dépassent la barre des 30 % dans 211 branches pour la CFDT et 228 pour la CGT leur donnant le pouvoir de signer un accord qui sera validé si les autres organisations majoritaires à plus 50 % ne font pas valoir leur droit de veto.

De façon plus générale, le camp des organisations réformistes (CFDT, CFTC et UNSA) dépasse le seuil de 30 % dans les trois quarts des branches. Si nous rajoutons la CFE-CGC c'est les quatre cinquièmes. Dans ces branches, le dialogue social et la recherche de compromis positifs devraient être facilités. Si l'on considère, par ailleurs, que dans de nombreuses autres branches

FO et même la CGT sont très attachées au dialogue social de branche, celui-ci n'est donc pas menacé comme le craignait quelques voix patronales au moment de la mise en œuvre de la loi de 2008 sur la représentativité.

Face à la montée en puissance du dialogue social dans les entreprises avec les évolutions qui s'annoncent et la diminution du nombre de branches pour en ramener le nombre à 200, le dialogue social dans les branches devrait pouvoir s'imposer avec des acteurs plus représentatifs, donc plus légitimes et disposant de moyens plus importants.

Dans un prochain article, nous vous proposerons les résultats par région.

Fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) : un fonds de pension à la française

samedi 20 mai 2017

L'ordonnance créant les Fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) et l'adaptation des régimes de retraite supplémentaire en unités de rente a été publiée le 6 avril 2017 suite à la loi Sapin 2. Il s'agit de la création d'un fonds de pension à la française qui ne remet pas en cause l'équilibre entre répartition et capitalisation. Suite à cette publication, les assureurs pourront présenter un dossier d'agrément. Les premiers fonds devraient voir le jour au début 2018.

Troisième pilier de la retraite après les régimes de base et complémentaires obligatoires, la retraite supplémentaire regroupe différents dispositifs d'assurance facultatifs, collectifs et individuels. La fédération française d'assurance en donne la définition suivante : « *Le dispositif d'assurance retraite, souscrit par une entreprise au profit de ses salariés, est destiné à la préparation de la retraite, il garantit le versement d'un revenu à vie, offrant ainsi une protection supplémentaire aux futurs retraités. Outre les versements obligatoires des employeurs et des salariés, ils permettent aux salariés d'alimenter leur contrat à titre volontaire* ».

Soit actuellement :

- Les contrats d'assurance collectifs et d'indemnités de fin de carrière souscrits par les entreprises au profit de leurs salariés.
- L'Article 83, c'est un contrat de retraite supplémentaire par capitalisation, à adhésion obligatoire et cotisations définies : le montant des dites cotisations est en effet défini préalablement. Il concerne l'ensemble du personnel ou certaines catégories objectives de salariés et offre un cadre social et fiscal avantageux.
- Les produits d'épargne salariale : PERCO (plan d'épargne retraite collectif).
- Les contrats « Madelin » réservés aux indépendants et aux exploitants agricoles.
- Les produits individuels : PERP (plan d'épargne retraite populaire).
- Les formules associées pour les fonctionnaires : PREFON (caisse de prévoyance de la fonction publique), COREM (complément de retraite mutualiste), le régime CRH (complément de retraite pour les hospitaliers).

DE...VERS	PERP	MADELIN	ARTICLE 83	PERCO
PERP	Possible	Impossible	Impossible	Impossible
MADELIN	Possible	Possible	Possible	Impossible
ARTICLE 83	Possible	Possible	Possible	Impossible
PERCO	Impossible	Impossible	Impossible	Possible

Les régimes de transfert entre les contrats retraite sont les suivantes :

Le périmètre de la nouvelle réglementation ne concernera que les régimes souscrits dans un cadre professionnel (article 39, 82, 83, Madelin). Les dispositifs d'épargne retraite souscrits dans un cadre personnel (PERP) ou assimilé (régimes de fonctionnaires) ne sont pas concernés par cette ordonnance.

Les organismes exerçant une activité de retraite professionnelle supplémentaire (compagnies d'assurance, institutions de prévoyance, mutuelles) pourront transférer leurs activités de retraite d'entreprise dans ce nouveau dispositif.

Un nouvel article (L.382-1) du code des assurances autorisera le démarrage des opérations après obtention d'un agrément administratif de l'ACPR (autorité de contrôle prudentiel et de résolution), lequel sera accordé sur demande du fonds. Le projet de loi prévoit de moderniser certains dispositifs de retraite supplémentaire à adhésion individuelle. La réglementation des régimes de retraite supplémentaire en points, appelés aussi branche 26, devrait évoluer, alors que les possibilités de déblocage anticipé des Perp - en cas de contrats à faibles encours - seront certainement élargis.

Les actuels contrats retraite d'entreprise pourront être transférés vers ces nouveaux fonds et profiter de ces améliorations pour la gestion financière des fonds. Ce nouveau cadre devrait permettre à la France de développer l'épargne retraite entreprise et de se rapprocher des autres pays européens qui bénéficient déjà d'un environnement mieux adapté aux fonds de pension. La FFA (fédération française de l'assurance), précise que les 6,6 milliards de prestations de retraite versées par ces contrats en France ne représentent que 2,1 % de l'ensemble des prestations retraite contre 7,1 % en Allemagne, 48,4 % au Royaume-Uni et 17,6 % en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Des entreprises et des syndicats pragmatiques :

« Loin des débats idéologiques opposant répartition et capitalisation, employeurs et salariés se préoccupent maintenant avant tout de compenser la baisse du taux de remplacement des régimes obligatoires, en regardant comment atteindre la cible de pension souhaitée » indique le responsable de Carrefour. Il est dommage que les salariés n'aient pas suffisamment conscience des avantages sociaux et fiscaux dont bénéficie les régimes de retraite professionnelle supplémentaire » souligne un représentant syndical CFDT.

Référence <http://www.previsima.fr/actualite/la-retraite-supplementaire-dentreprise-en-france-progresse-doucement.html>